



RAPPORT 20 d'activité 15





Illustration de couverture

La gare de Châteauroux - Le château de Valençay - Le Centre Colbert (DPDS) - Le Centre de Secours Principal de Châteauroux - Le Collège Stanislas Limousin d'Ardentes - La maison départementale des sports. ©Fotolia, DirCom36.



Une gestion rigoureuse et efficace

J'ai le plaisir de vous transmettre le Rapport d'activité du Département de l'Indre pour l'année 2015.

Page après page vous découvrirez les actions et résultats de chaque service décrits avec la plus grande objectivité. Ils correspondent à la gestion rigoureuse mise en place depuis des années au sein du Conseil départemental et à la politique volontariste et de proximité menée par Louis Pinton. Je ne peux que saluer l'ensemble du travail réalisé. Et ce n'est pas un hasard si l'Indre a été classé parmi les départements les mieux gérés de France.

Au regard des pages qui suivent, nous saisissons toute l'importance de notre institution sur notre territoire. Nos missions quotidiennes, nos projets, l'élan apporté aux collectivités et associations participent à l'activité économique de l'Indre, à l'animation et au dynamisme de notre beau département et à l'accompagnement de ses habitants.

Continuons, tous ensemble, à œuvrer pour notre département, soucieux toujours de préserver la qualité de vie de l'ensemble des indriens.



Serge DESCOUT
Président du Conseil départemental

INTRODUCTION 3

édito	3
Le territoire et ses chiffres clés	6
Les temps forts de 2015	8
L'Assemblée départementale	10

FAIRE VIVRE LES SOLIDARITÉS 13

Bien vieillir dans l'Indre	14
L'accueil Familial	16
Personnes Handicapées	18
La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)	21
Accompagner les personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion	22
Enfance et famille	24
Le Département soucieux du maintien d'une médecine de proximité	26

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE 29

L'aménagement et la gestion des routes départementales	30
L'aménagement numérique de l'Indre	32
Le Département et l'éducation	34
Le Département et les transports	36
Au service du développement économique	38
Le développement économique : une priorité pour le Département	40
L'Indre tient à son agriculture	42
Le tourisme : attractivité et économie	44
Le fonds d'action rurale	46
L'Indre protège son environnement	48
Eau : sécuriser la ressource et améliorer la qualité	50
Le laboratoire départemental d'analyses	52
Secourir, protéger les biens et l'environnement	54

PARTAGER NOS ÉMOTIONS 57

La culture : un facteur de développements	58
Lire, écouter, voir... avec la BDI	60
Les archives départementales de l'Indre en 2015	62
Le sport encourage le développement local	64

LE DÉPARTEMENT 67 une collectivité de proximité

Un service public, des ressources humaines	68
Des ressources numériques	70
La communication une mission de service public	72
Finances départementales : Rapport financier 2015	74

Le territoire et ses chiffres clés

Patrimoine / Tourisme

- **400** structures dédiées aux équipements de loisirs
- **300** structures dédiées aux sites, monuments et manifestations touristiques, dont :
 - Le stage festival international DARC : 26 disciplines, 35 professeurs à la renommée internationale, 4 niveaux, dans un parc de 3 ha en bordure de l'Indre. Une quinzaine de spectacles pendant le festival et « Darc au Pays » qui propose chaque soir un spectacle dans 8 communes du département. 65 000 spectateurs
 - La Scène nationale Équinoxe
- **390 000** visiteurs dans les 19 sites et monuments ayant accueilli plus de 3 000 visiteurs chacun, dont :
 - 85 500 visiteurs au château de Valençay
 - 72 800 visiteurs à la Maison du Parc Naturel Régional de la Brenne
 - 46 900 visiteurs au Parc de la Haute-Touche
 - 32 000 visiteurs à la Maison de George Sand à Nohant
- Plus de **80 000** lits touristiques classés ou labellisés, dont près de 10 500 lits touristiques marchands
 - 42 hôtels classés Tourisme pour 1 309 chambres, 25 campings classés Tourisme pour 1 517 emplacements, 266 gîtes de France, 72 meublés Clévacances, 109 maisons d'hôte (Gîtes de France et Clévacances), 27 gîtes de groupes, 1 gîte d'enfants, 2 villages vacances
 - Hôtellerie : 383 000 nuitées
 - Hôtellerie de Plein Air : 126 500 nuitées

Sources : ADTI

Nature

- **25** Sites naturels sont labellisés « Espaces Naturels Sensibles »
- **6 000** étangs, dont 3 000 étangs au cœur du Parc Naturel Régional de la Brenne, l'une des plus importantes zones humides continentales françaises. Reconnue au niveau international pour la richesse de sa faune et de sa flore, elle abrite plus de 150 espèces d'oiseaux.
- **3 500 km** de cours d'eau
- **312 ha** de superficie pour lac d'Éguzon, le plus grand lac de la Région Centre
- **7 000 km** de chemins de randonnée comprenant 7 GR & GR de Pays





Jeunesse

- **35 203** élèves sont inscrits à la rentrée 2014/2015, dans le premier et second degré (secteur public et privé) :
 - 18 850 élèves en écoles maternelles et élémentaires
 - 9 985 collégiens
 - 5 974 lycéens
 - 700 élèves dans l'enseignement agricole
 - 1 160 apprentis et pré-apprentis
 - 433 élèves en enseignement adapté
 - 32 collèges dont 27 publics et 5 privés

- L'Écocampus de Châteauroux rassemble 6 écoles pour l'enseignement supérieur : le Centre d'Études Supérieures de Châteauroux, l'IUT de l'Indre, l'ESPE (ancien IUFM) et Poly-tech', l'École des Hautes Études d'Ingénieur et le Centre de formation de la CCI de l'Indre
- **2 100** étudiants dans l'enseignement supérieur

Sources : Inspection académique, IUT de l'Indre, Centre Universitaire de Châteauroux, IUFM, École d'infirmiers, Lycée agricole, Enseignement privé, CM et CCI de l'Indre

Économie

- **75 116** emplois salariés (au 01/01/2014) dont 65,6 % en secteur tertiaire et 15,5 % en secteur industriel.
- **1 578** établissements liés à l'activité de construction pour 4 290 salariés (au 01/01/2014)
- **4 207** entreprises artisanales pour 8 170 salariés (au 01/01/15)
- **6 073** commerces, services, cafés-hôtels-restaurants pour 56 293 salariés (au 01/01/2014)
- **2 683** établissements dans l'administration publique, la santé, l'enseignement, l'action sociale (au 31/12/14)

- **1 118** entreprises créées en 2014
- **818** établissements industriels et 12 919 salariés (au 01/01/14) dont :
 - 21,4 % dans les équipements industriels, l'automobile et l'aéronautique
 - 19,2 % dans la métallurgie
 - 17,3 % dans la chimie/ parachimie/ le paramédical
 - 12,3 % dans le textile/ cuir/ l'habillement
 - 10,8 % dans l'agro-alimentaire
 - 7,2% dans l'énergie/ divers
 - 5 % dans la construction électrique et électronique
 - 3,9 % dans le papier/ l'imprimerie
 - 2,8 % dans le bois/ l'ameublement

CHIFFRES CLÉS

228 091 habitants (estimation INSEE 2012)

21% des personnes sont âgées de moins de 20 ans

6 903 km² de superficie

33,1 habitants par km²

13 cantons

4 arrondissements

247 communes

17 communautés de communes

4 982 km de routes départementales

6 100 km de voies communales

37 km de routes nationales

98 km d'autoroutes

181 km de voies ferrées - situé à 250 km de Paris (par la route)

Source : INSEE, Préfecture et Département de l'Indre, CER BTP Centre

Sources : CCI de l'Indre, Chambre des métiers, ADEI, INSEE/SIRENE, CERBTP, CRMAC, URSSAF

Les temps forts de 2015

JANVIER

- 8 > Hommage du Département aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo

FÉVRIER

- 16 > Inauguration du collège Stanislas Limousin d'Ardentes
- 16 > Création de l'Agence Technique Départementale 36
- 20 > Mises en service des Points de Raccordements Mutualisés pour l'accès internet haut débit de Saint-Lactencin et Thizay

MARS

- 12 > Présentation du chantier de déploiement du FTTH dans l'Indre
- 27/28 > Le Département présent au Salon des Seniors

AVRIL

- 2 > Session d'installation du Conseil départemental
- 9 > Nouvelle version de l'application senior36.fr, un outil indispensable pour «Bien vieillir» dans l'Indre
- 16 > Lancement officiel de l'opération «De Ferme en Ferme»

MAI

- 19 > Remise des prix du concours «L'Indre, mon Pays»

JUIN

- 5 au 31 août > Les Archives départementales présentent l'exposition «Les enfants dans une guerre de trente ans 1914-1945»
- 6/7 > Journées départementales «A la découverte du Patrimoine»
- 25 > Présentation de l'opération Savoir Nager à la Plaine départementale des Sports

JUILLET

- 2 > Visite du collège de Levroux pour marquer la fin des travaux
- 6 au 31 > Tour de l'Indre des Sports
- 17 > Visite du secrétaire d'État chargé des Sports, Thierry Braillard, à Plaine départementale pour la promotion de l'opération Savoir Nager
- 4 juillet au 28 août > Nagez Grandeur Nature

AOÛT

- 11 au 18 > Darc au pays
- 18 > Concert de Patrick Fiori à l'occasion de la soirée du Département au Festival Darc
- 14 > Visite officielle du Stage-Festival DARC 2015 au cours de laquelle sont présentés les 25 stagiaires pris en charge par le Département

SEPTEMBRE

- 5 > Fête du Sport à la Plaine départementale des Sports, 30 disciplines à découvrir et nuit du Beach
- 18 > Les Maires de l'Indre, Louis Pinton & Gérard Larcher rassemblés autour d'une cause commune «j'aime ma commune»
- 19 sept. au 31 déc. > Exposition «L'Esprit du Grand Siècle» aux Archives départementales
- 21 > Lancement du site 36sorties.fr, le site des sorties du département

NOVEMBRE

- 6 > Visite de fin de travaux au collège Beaulieu de Châteauroux
- 12 > Remise de tablettes numériques aux élèves de 5^è du Collège Saint-Exupéry d'Éguzon
- 14/21/28 nov. et 5/12 déc. > Remises des prix aux lauréats du Brevet des collèges 2015 dans le département, 783 lauréats récompensés
- 21 > Cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'enseignement secondaire (BAC-CAP-BEP) 2015, 391 lauréats récompensés
- 23 > Réunion exceptionnelle du Département avec les acteurs économiques de l'Indre afin d'assurer la transition des aides et faire valoir les priorités du département en vue de la loi NOTRe

DECEMBRE

- 4 > Cérémonie de remise des 36 d'Or, 36 d'Argent, 36 de Bronze et 36 Jeunes aux sportifs du département
- 7 > Mises en service des Points de Raccordements Mutualisés pour l'accès internet haut débit des Bordes, Diou et Saint-Georges-sur-Arnon



L'Assemblée départementale aujourd'hui

Le Président du Conseil départemental

Le Conseil départemental élit, en son sein, son Président. Serge DESCOUT a été élu Président le 8 février 2016. Responsable de l'Exécutif, le Président convoque l'Assemblée, fixe son ordre du jour, préside les séances et organise les débats. Il est chargé de préparer et d'exécuter les délibérations du Conseil départemental et les décisions de la Commission Permanente. Il est, en outre, l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes. Gestionnaire du patrimoine départemental, il est responsable des services du Département.

L'Assemblée départementale

Organe délibérant du Département, l'Assemblée départementale est formée de la réunion des 26 Conseillers départementaux élus au suffrage universel direct. Le Conseil départemental a été renouvelé à l'occasion des élections départementales de mars 2015. La durée du mandat des Conseillers départementaux est de 6 ans. Les Conseillers départementaux se réunissent en Assemblée, sur convocation du Président. Ces séances sont publiques. L'Assemblée départementale vote le budget ainsi que les grandes décisions mettant en œuvre les orientations de la politique départementale.

Le Conseil départemental

Le Président

Serge DESCOUT
canton de La Châtre

Les Vice-présidents

Gérard MAYAUD
délégué à l'éducation et aux transports
canton de Saint-Gaultier

Claude DOUCET
délégué au tourisme, à la culture et à l'environnement
canton de Valençay

Florence PETIPEZ
déléguée à la commande publique et au sport
canton de Châteauroux-1

Nadine BELLUROT
déléguée aux routes et aux biens départementaux
canton de Levroux

Michel BLONDEAU
délégué à l'action sociale et aux solidarités humaines
canton de Châteauroux-1

Régis BLANCHET
délégué aux technologies de l'information et de la communication
canton de Buzançais

Mireille DUVOUX
déléguée aux affaires budgétaires
canton de Valençay

Rapporteur général du budget

Louis PINTON
canton de Neuvy-Saint-Sépulchre

Les élus membres

Mélanie CHAPUIS
canton d'Ardentes
Jean PETITPRÊTRE
canton d'Ardentes

LUCIE BARBIER
canton d'Issoudun
MICHEL BOUGAULT
canton d'Issoudun

Jocelyne GIRAUD
canton d'Argenton-sur-Creuse
Jean-Claude BLIN
canton d'Argenton-sur-Creuse

Michèle SELLERON
canton de La Châtre

Frédérique MERIAUDEAU
canton de Buzançais

Françoise PERROT
canton de Le Blanc
Gérard BLONDEAU
canton de Le Blanc

Imane JBARA SOUNNI
canton de Châteauroux-2
Jean-Yves HUGON
canton de Châteauroux-2

Michel BRUN
canton de Levroux

Chantal MONJOINT
canton de Châteauroux-3
Marc FLEURET
canton de Châteauroux-3

Marie-Jeanne LAFARCINADE
canton de Neuvy-Saint-Sépulchre

La Commission Permanente

Présidée par Serge DESCOUT, Président du Conseil départemental, la Commission Permanente applique, dans l'intervalle des séances plénières, les décisions de l'Assemblée départementale pour lesquelles elle a reçu délégation. Le Conseil départemental fixe le nombre des Vice-présidents et des membres de la Commission Permanente.

Les membres de la Commission Permanente

(composition 8 février 2016)

Serge DESCOUT
(Président)

Gérard MAYAUD
Florence PETIPEZ
Michel BLONDEAU
Mireille DUVOUX

Claude DOUCET
Nadine BELLUROT
Régis BLANCHET
Michèle SELLERON
Louis PINTON
Lydie LACOU

Gérard BLONDEAU
Chantal MONJOINT
Jean-Yves HUGON
Françoise PERROT
Michel BRUN
Imane JBARA-SOUNNI

Michel BOUGAULT
Mélanie CHAPUIS
Jean PETITPRETRE
Jocelyne GIRAUD

Les commissions spécialisées

Émanation de l'Assemblée, 6 commissions spécialisées étudient les dossiers et préparent les débats discutés en séance plénière.

• Commission des Finances et de la Solidarité Territoriale

Présidente : Chantal MONJOINT
Vice-présidente : Nadine BELLUROT
Rapporteur général du budget : Louis PINTON

• Commission de l'Action Sociale et des Solidarités Humaines

Présidente : Michèle SELLERON
Vice-président : Gérard BLONDEAU

• Commission des Grands Investissements, des Technologies de l'Information et de la Communication

Président : Gérard BLONDEAU
Vice-présidente : Marie-Jeanne LAFARCINADE

• Commission du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement

Président : Jean-Yves HUGON
Vice-présidente : Frédérique MERIAUDEAU

• Commission de l'Éducation et des Transports

Présidente : Lydie LACOU
Vice-présidente : Imane JBARA-SOUNNI

• Commission de la Jeunesse et des Sports

Président : Michel BRUN
Vice-présidente : Marie-Jeanne LAFARCINADE

La Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La Commission d'Appel d'Offres est composée de membres à voix délibérative. Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres, donne son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Les membres de la CAO

Michel BRUN (Président)
Marie-Jeanne LAFARCINADE (titulaire)
Gérard MAYAUD (titulaire)
Françoise PERROT (titulaire)
Michèle SELLERON (titulaire)
Michel BOUGAULT (titulaire)

Florence PETIPEZ (suppléante)
Mireille DUVOUX (suppléante)
Chantal MONJOINT (suppléante)
Imane JBARA-SOUNNI (suppléante)
Lucie BARBIER (suppléante)

CHIFFRES CLÉS

14

C'est le nombre de réunions de la Commission Permanente en 2015.

256

En 2015, 111 marchés ont été attribués lors des 19 réunions de la Commission d'Appel d'Offres, et 145 marchés par la Personne Publique, dans le cadre d'une procédure adaptée avec mise en concurrence.

565

C'est le nombre de rapports soumis à délibération de la Commission Permanente en 2015.

6 sessions en 2015

16 janvier : Budget Primitif
13 mars : Fiscalité locale
2 avril : Séance de renouvellement du Conseil départemental
24 avril : Achèvement de l'installation de la nouvelle Assemblée
20 juin : Budget Supplémentaire
16 novembre : Décision Modificative N°2 et Orientations Budgétaires 2016

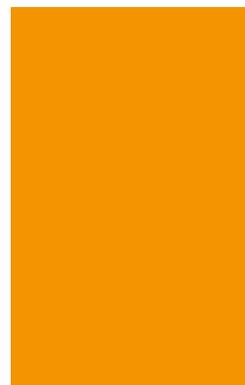
11

introduction
Indre,
le département





Faire vivre
les solidarités



Bien vieillir dans l'Indre

Le Département de l'Indre s'est attaché, dans l'attente de la nouvelle loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, à poursuivre les priorités de sa politique gérontologique, au premier rang desquelles se situe le maintien à domicile des personnes âgées.

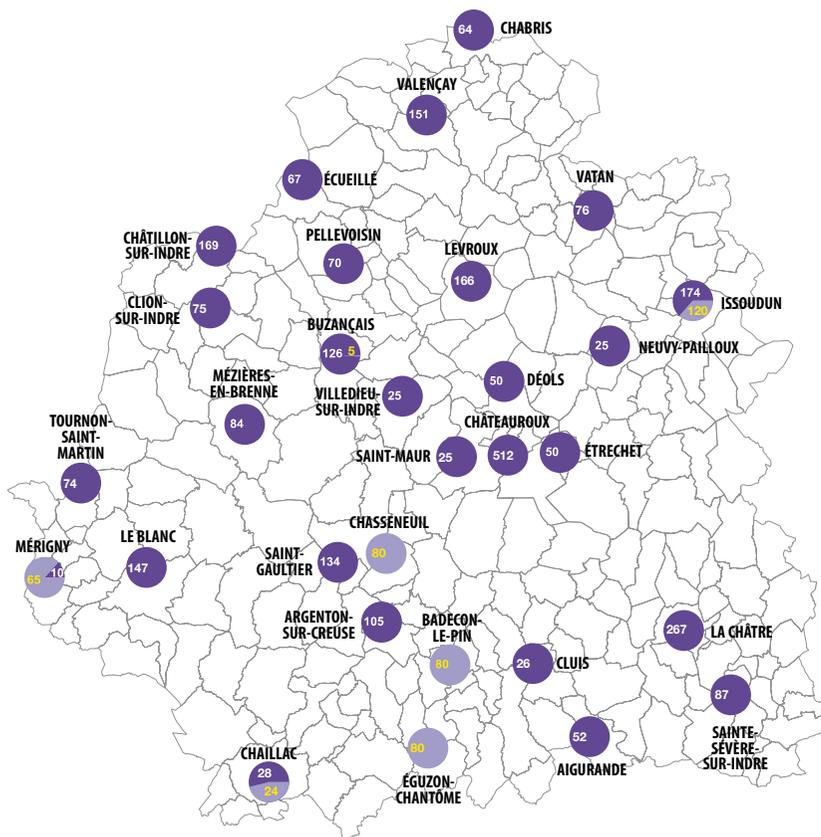
Dans cet esprit, et afin de soutenir les personnes âgées et leur entourage dans ce choix de vie, le Département intervient à plusieurs niveaux.

CARTO

Les EHPAD avec nombre de lits et nombre de lits habilités Aide Sociale

Capacité d'accueil en EHPAD = 3 293 lits
Nombre de places autorisées incluant l'hébergement temporaire médicalisé et hors USLD

- EHPAD habilités Aide Sociale = 2 839
- EHPAD non habilités Aide Sociale = 454



Outil majeur de la politique gérontologique, l'APA est une aide du Département pour les personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans résidant dans l'Indre qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. Elle est modulée en fonction de l'importance de la perte d'autonomie afin de répondre équitablement aux besoins de chacun.

A domicile, elle participe au maintien de la personne dans son lieu de vie et permet de couvrir tout ou partie des dépenses de toute nature relevant d'un plan d'aide qu'une équipe médico-sociale du Département élabore avec le bénéficiaire. Le montant est calculé en fonction du degré d'autonomie, des ressources et du plan d'aide utilisé. Le plan d'aide élaboré peut prévoir l'intervention d'une tierce personne ou d'un service prestataire ou mandataire agréé, des aides techniques, du portage de repas, pour favoriser le maintien à domicile.

En établissement, l'allocation est calculée en fonction du degré d'autonomie et des ressources rapportées au "tarif dépendance" de l'établissement.

En outre, au titre du Fonds d'Aide au maintien à domicile et à la prévention des effets du vieillissement, le Département met en place des actions de lutte contre le vieillissement en intervenant pour soutenir les initiatives locales portées par les coordinations gérontologiques dans de nombreux domaines tels que la prévention des effets du vieillissement (ateliers mémoire, ateliers équilibre, nutrition...), des actions de soutien aux associations locales dans le cadre d'achat de matériels permettant la mise en place, par exemple, d'un service de portage de repas, des actions pour l'adaptation de logements au vieillissement ou handicap de leur occupant. 102 384 € ont ainsi été versés en 2015.

Le Programme d'Intérêt Général, un partenariat organisé par le Département avec l'État (ANAH), la Région, le RSI et la MSA pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

L'adaptation des logements constitue souvent une clé importante pour le maintien à domicile. Des sanitaires non adaptés, la maison entière ou certaines pièces devenues inaccessibles, sont des obstacles pour que la personne en perte d'autonomie puisse demeurer chez elle de façon autonome.

Il existe de nombreux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat, notamment pilotés par l'État (ANAH).

La multiplicité des dispositifs existants, des intervenants financiers potentiels, la nécessité de fournir une évaluation technique précise des

travaux à envisager, rendent, pour les personnes âgées ou handicapées, le montage de ce type d'opération complexe. De plus, le coût de ces aménagements peut parfois se révéler très important et laisser à la charge de la personne un montant non négligeable l'amenant à renoncer à réaliser les adaptations nécessaires à son maintien à domicile.

Aussi, pour atténuer ces difficultés, le Département de l'Indre s'est engagé depuis plusieurs années par une action volontariste dans un programme d'aide pour l'adaptation et la mise aux normes d'habitabilité des logements occupés par des personnes âgées et/ou handicapées : le « Programme d'Intérêt Général » (PIG).

CHIFFRES CLÉS

36,86 M€ consacrés aux personnes âgées.

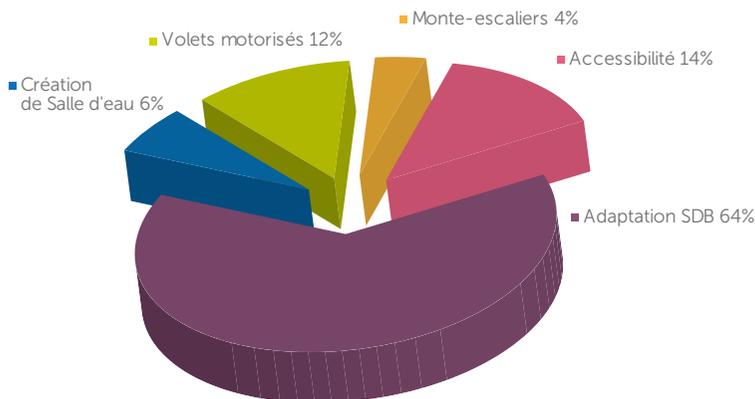
25,3 M€ versés en 2015 au titre de l'APA, dont :

13,5 M€ d'APA à domicile,

10,7 M€ d'aide sociale à l'hébergement.

GRAPH

Les projets financés en 2015



Après une première convention en 2005, renouvelée en 2008, ce programme a fait l'objet d'une nouvelle convention conclue en octobre 2014 pour une durée de 6 années entre le Département de l'Indre et l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), ainsi que des partenaires volontaires tels que le Conseil régional, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Régime Social des Indépendants (R.S.I.). Il couvre la totalité du territoire du département et a pour objet d'assurer l'accompagnement des demandeurs dans le montage des dossiers et le financement des travaux.

En 2015, ce programme a porté sur un volume de **174 opérations agréées par la Commission d'Attribution des Aides Prévisionnelles (CAAP)**, 76% des travaux acceptés ont concerné l'adaptation de salle de bains (131 projets) ou sa création (11 projets) pour aboutir à une unité de vie en rez-de-chaussée, soit un total de 142 aménagements de salle d'eau. Sur les 142 projets visant ce type d'aménagement, 65 concernent exclusivement la salle de bains et/ou WC, tandis que 77 logements ont nécessité d'autres interventions comme des travaux d'accessibilité, la pose de volets roulants motorisés ou la pose d'un monte-escalier.

Le montant hors taxes des travaux engagés s'est élevé en 2015 à 840 146 € pour un coût moyen des travaux accordés toutes taxes de 4 828 € et un montant total de subvention s'élevant à 712 068 €, représentant près de 85 % du montant total HT.

Sur la durée totale du programme depuis 2008, ce sont 1 522 dossiers traités pour un montant de travaux hors taxes de 9 373 710 €, soit un coût moyen de 6 159 € et un montant total de subvention s'élevant à 5 585 094 €, représentant près de 60% du montant total.

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 75 ans : 81 ans pour les personnes âgées et 44 ans pour les personnes handicapées.

L'impact sur le maintien à domicile semble réel puisque pour 82% des foyers ayant fait l'objet d'une intervention les personnes sont encore à leur domicile.

L'accueil Familial



Une alternative à l'hébergement en établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Mode d'accueil dans le prolongement du maintien à domicile, l'accueil familial consiste pour un particulier à accueillir, chez lui, une personne âgée ou handicapée. Il permet un hébergement individualisé sur un mode de vie familial.

Dans notre département, au 31 décembre 2015, 78 accueillants familiaux agréés (dont 9 pour des couples) offrent au total 134 places d'accueil. En 2015, ce sont ainsi 97 personnes qui sont accueillies (85 personnes handicapées et 12 personnes âgées).

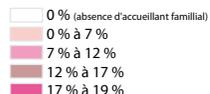
L'accueil familial est une alternative pour la personne âgée ou la personne handicapée à l'entrée en établissement. Il offre un cadre familial, chaleureux et sécurisé garantissant le bien-être physique et moral. Il permet d'entretenir des liens amicaux et familiaux et contribue à l'échange entre générations. L'accueil familial permet aussi de respecter l'autonomie de la personne et son intégrité.

L'agrément est délivré pour 5 ans par le Président du Conseil départemental aux candidats remplissant certaines conditions, notamment garantir la continuité de l'accueil et assurer la sécurité et le bien-être des personnes accueillies.

Le Département assure l'organisation, le suivi et le contrôle des accueils familiaux. Il se charge d'instruire les demandes et de délivrer l'agrément, d'organiser la formation initiale et continue des accueillants familiaux agréés, et d'effectuer le contrôle des conditions d'accueil, ainsi que le suivi social et médico-social des personnes accueillies notamment au travers du Service d'Accompagnement à l'Accueil Familial (SAAF).

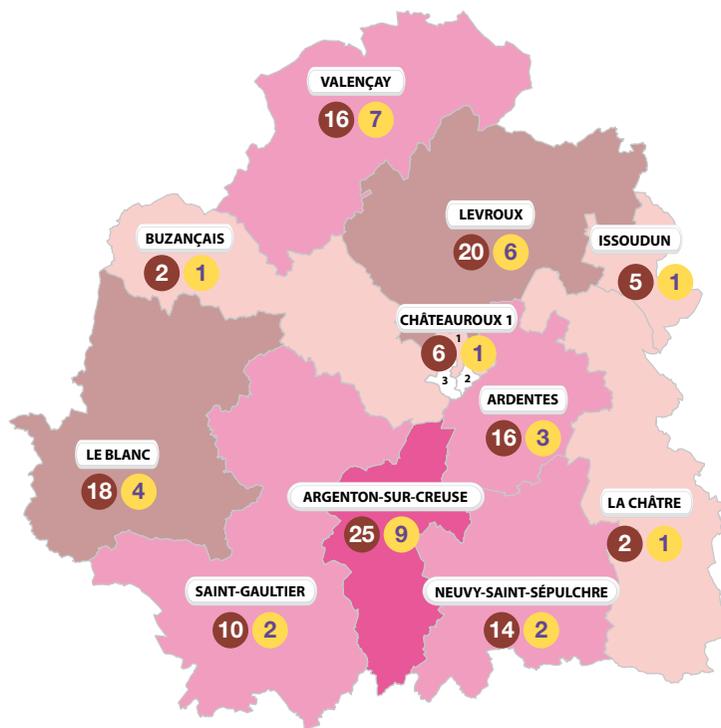
GRAPH

L'Accueil Familial au 31 déc.2015



134 Capacité d'accueil

37 Places disponibles



Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer de l'Indre

Le Département de l'Indre s'est engagé dans la mise en œuvre d'un dispositif MAIA sur son territoire. Pour ce faire, il a construit un groupement d'intérêt public (GIP) avec le Centre Hospitalier de Châteauroux. L'activité a démarré au 1^{er} janvier 2014 avec le recrutement d'un pilote et de deux gestionnaires de cas.

Le dispositif MAIA est issu du plan Alzheimer 2008-2012. Il associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée en perte d'autonomie et celui de leurs aidants.

La perte d'autonomie associée à une pathologie comme une démence, peut avoir un retentissement très fort sur la vie de la per-

sonne atteinte et de sa famille. Les besoins de soins augmentent, l'organisation de la vie quotidienne doit être adaptée, les liens familiaux et sociaux changent. Cette évolution peut être complexe et nécessiter un accompagnement spécifique.

Au sein de la MAIA, le service de gestion de cas est dédié à cet accompagnement. Les gestionnaires de cas sont des professionnels œuvrant à la coordination de l'ensemble des actions nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées atteintes de pathologies neurodégénératives en situation complexe.

Ils ont pour rôle de rencontrer et d'écouter les personnes et d'évaluer leur situation globalement. Ils observent les difficultés liées à la vie quotidienne et à la santé, l'accès aux aides informelles et professionnelles, l'isolement et les ressources financières et matérielles.

CHIFFRES CLÉS

97
personnes accueillies en 2015

78
accueillants familiaux agréés en 2015

Ils deviennent l'interlocuteur direct de la personne, du médecin traitant, des professionnels intervenant à domicile et facilitent le travail commun pour rendre le service le plus adapté possible aux besoins de chaque personne.

Le service de gestion de cas peut être interpellé par tout professionnel ayant identifié une personne âgée en situation complexe. En 2015, 52 personnes ont été accompagnées en gestion de cas.

Par ailleurs, la MAIA doit participer au renforcement de la coordination afin de viser à l'amélioration du service rendu à la population âgée. Une table de concertation stratégique réunissant décideurs et financeurs, et une table de concertation tactique, réunissant directeurs et responsables de services, ont été bâties.

Personnes Handicapées

Depuis la loi du 11 février 2005, le Département de l'Indre est le principal acteur de la solidarité en faveur des personnes adultes handicapées.

A ce titre, il assure la tutelle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, guichet unique d'accès aux droits, d'information et d'orientation pour toute personne en situation de handicap.

Pour mener à bien ses missions, le Département consacre chaque année plus de 29 millions d'euros mis en œuvre par des équipes pluridisciplinaires de grande qualité.

Ainsi, le Département participe au financement de structures d'accueil et aux dispositifs permettant le maintien à domicile. Il est également responsable de la Prestation de Compensation du Handicap qui constitue une allocation très importante pour favoriser la compensation du handicap.

788 places en établissement ou service médico-social relevant de la compétence du Département sont aujourd'hui proposées aux personnes handicapées dans l'Indre. Foyers d'hébergement, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé, accueil de jour, services d'accompagnement... sont autant de solutions adaptées à l'âge, à la nature du handicap et aux conséquences de celui-ci en termes de perte d'autonomie.



CHIFFRES CLÉS

29 M€

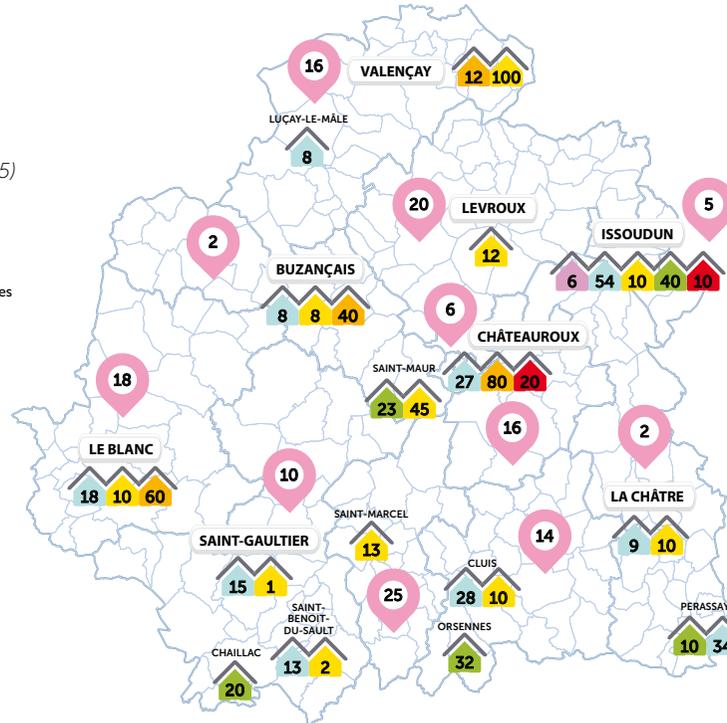
consacrés à
l'accompagnement des
personnes handicapées
en 2015

GRAPH

Structures pour adultes handicapés : compétence Conseil départemental (au 31/12/2015)

-  Foyer d'hébergement (1) - 133 places
-  Maison d'Accueil Temporaire pour Adultes Handicapés en Difficultés d'Insertion (MATAHDI) - 6 places
-  Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) - 280 places
-  Foyer d'Activités Occupationnelles (F.A.O.) (2) - 214 places
-  Foyer d'Accueil Médicalisé (F.A.M.) (3) - 125 places
-  Service d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.) - 30 places
-  Accueil familial (valeur cantonale) - 134 places

- (1) hébergement permanent, hébergement temporaire et accueil d'urgence
(2) hébergement permanent, accueil de jour, hébergement temporaire et accueil d'urgence
(3) hébergement permanent, accueil de jour, hébergement temporaire - compétence conjointe (Etat & Département)



La Prestation de compensation du Handicap (PCH)

Cette nouvelle prestation constituait une des grandes innovations de la loi du 11 février 2005. Elle vise à permettre aux personnes handicapées de disposer des moyens nécessaires afin de compenser les conséquences de leur handicap pour les aider dans la réalisation de leur projet de vie.

Le montant et la forme de la prestation sont donc variables et reposent sur une évaluation globale de la situation de la personne assurée à domicile, individuellement, par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison du Handicap ; la décision est ensuite prise par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), puis transmise au Département pour paiement.

La prestation de compensation permet ainsi de financer des « aides humaines » (interventions d'aide à domicile pour réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne ou indemnisation des aidants

familiaux), des aides aux transports, des aides techniques, des travaux d'aménagement du logement ou des frais ou dépenses spécifiques et exceptionnels induits par le handicap.

Le nombre total de décisions prises par la commission Départementale des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) en 2015 pour la PCH est de 999 dont 905 pour les adultes de 20 à 60 ans et plus et 94 pour les enfants.

Au total, 1 108 adultes et 42 enfants ont un droit ouvert à cette prestation au 31 décembre 2015, induisant un montant versé par le Département de 5 366 940 €.

19

faire vivre
les solidarités

CHIFFRES CLÉS | Personnes Handicapées

549

adultes pris en charge en établissement et 59 en famille d'accueil

248

personnes accompagnées à domicile par un service spécialisé

1108

personnes ayant un droit ouvert à la PCH

Modernisation des structures d'accueil de personnes handicapées : un exemple au Blanc

La poursuite de la rénovation et de la modernisation des établissements médico-sociaux du champ du handicap adulte fait partie des engagements du Département. Elle était à ce titre inscrite à la fiche action n°12 du schéma départemental des personnes handicapées 2007-2012, action qui a été reconduite dans le schéma départemental des personnes handicapées 2013-2018 (action n°12 également).

Ayant pour but d'améliorer le cadre de vie des résidents et de répondre à des enjeux organisationnels, les projets de restructuration et de modernisation des établissements accueillant des personnes handicapées font partie des opérations retenues dans le cadre des programmes de financement de la convention signée entre le Département et la Région. La restructuration du foyer de vie et du foyer d'hébergement de l'association Atout Brenne au Blanc a été retenue dans ce cadre pour un montant d'opération estimé à 3 064 649 € TTC.

Les travaux consistent en la construction d'un nouveau foyer d'hébergement (FH) en remplacement de l'ancien, la réhabilitation du foyer de vie, la création d'espaces communs pour la restauration et les salles d'activité, la réhabilitation de 3 studios acquis en 2012 par l'association pour la partie FH, ainsi que l'aménagement des extérieurs. La surface restructurée est de 850 m² environ.

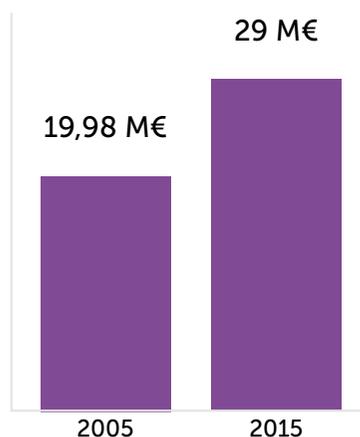
La construction du nouveau foyer d'hébergement a été achevée en 2015 et la réhabilitation du foyer de vie sera terminée à l'été 2016.

Pour mémoire, les résidents du foyer d'hébergement sont des personnes adultes handicapées qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un établissement ou un service d'aide par le travail ou dans une Entreprise Adaptée et qui ne peuvent pas vivre de manière autonome.

Les résidents du Foyer de vie sont quant à eux des adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie mais qui ne sont pas aptes malgré tout à exercer un travail productif, ni à assumer seuls les actes de la vie quotidienne.

GRAPH

Évolution des dépenses 2005/2015



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

CHIFFRES CLÉS

Une personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Son projet de vie doit être au centre de l'action publique. Créée dans chaque département suite à la loi du 11 février 2005, la MDPH est un véritable "guichet unique" d'information, de suivi et d'accompagnement des personnes handicapées, enfants ou adultes.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées accueille et informe les personnes en situation de handicap, reçoit les demandes d'allocations et de prestations, aide à la définition d'un projet de vie grâce à une équipe pluridisciplinaire et oriente vers les bons interlocuteurs (associations, organismes).

A cet effet, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) adopte, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire, les décisions et préconisations figurant dans le plan personnalisé de compensation de cette personne. Ce plan personnalisé peut comporter un volet professionnel, notamment une orientation vers le marché du travail.

En 2015, l'activité de la MDPH a poursuivi son développement avec une croissance de + 1,9 % des demandes et de + 6 % des décisions de la CDAPH. Malgré cette augmentation, les délais moyens de traitement sont de 3,9 mois et sont conformes au délai prévu par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

7 917

personnes accueillies à la MDPH

16 638

appels téléphoniques reçus à la MDPH

La MDPH : un levier pour les actions partenariales

La MDPH attache une grande importance à l'ouverture vers l'extérieur, que ce soit vers des partenaires institutionnels, des associations, des établissements ou des services, les usagers et leurs familles pour donner de l'information, participer à des groupes de travail, d'échange ou des manifestations. En effet, en tant que guichet unique et « tête de réseau », la MDPH est au centre d'un dispositif qui ne peut fonctionner de manière satisfaisante qu'en partenariat avec tous les acteurs locaux.

Ainsi, sur sollicitation de partenaires extérieurs ou à l'initiative de la MDPH, de nombreuses interventions ont eu lieu en 2015. Deux sont à signaler plus particulièrement de part leur caractère plus ponctuel et d'envergure.

Ainsi, le 21 avril 2015 s'est tenue une Conférence à destination des professionnels des établissements médico-sociaux relative

à la fin de vie des personnes en situation de handicap. Elle a été organisée conjointement par le CODESPA 36 (Comité Départemental de Soins Palliatifs de l'Indre) et la MDPH. Environ 80 personnes y ont participé. Cette conférence a donné lieu à la création d'une Commission handicap et fin de vie qui se réunit régulièrement et dont le but est de soutenir et d'outiller les établissements médico-sociaux amenés à accompagner des personnes en fin de vie. Cette commission est animée par le CODESPA 36.

Par ailleurs, le 18 novembre 2015 a eu lieu un forum « Osez nos compétences ! » organisé par le collectif ESAT*-EA* de l'Indre dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des travailleurs handicapés. Ce forum a rencontré un important succès à la fois auprès des personnes en situation de handicap (toutes les personnes en attente d'une place en ESAT avaient été

informées par la MDPH) et à la fois auprès des entreprises. La matinée était consacrée aux stands des partenaires (ESAT, EA, MDPH, Cap Emploi ...) tandis que l'après-midi était dédié à des interventions relatives au parcours d'intégration vers le milieu ordinaire (interventions : MDPH, ESAT, EA), à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap (AGEFIPH, Ohé Prométhée Indre, ESAT hors les murs, MATAHDI) et à des témoignages de collaborations réussies.

* ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

* EA : Entreprise adaptée

CHIFFRES CLÉS

27,76 M€
en 2015

4 650
foyers bénéficiaires
du RSA socle

Accompagner les personnes en difficulté dans leur parcours d'insertion

Collectivité responsable du service social, le Département par ses 76 travailleurs sociaux accompagne les personnes au plus près de leur lieu de vie au sein des 5 circonscriptions d'action sociale.

Il s'agit de comprendre les difficultés rencontrées (logement, santé, famille, éducation, emploi, budget) qui malheureusement parfois se cumulent et d'accompagner les personnes dans les différentes voies de résolution.

Cet accompagnement peut s'appuyer sur des actions collectives ou individuelles, plus ciblées, faisant appel à des compétences particulières : accompagnement psychologique, remise à niveau, travail sur l'image de soi, intégration dans la vie de la cité, etc.

La politique d'insertion mise en place par le Conseil départemental de l'Indre propose, en fonction de l'évaluation sociale et professionnelle des difficultés mais aussi des potentialités des personnes, tout un panel d'accompagnements et d'actions adaptés.

Dès lors qu'un projet professionnel et un retour à l'emploi sont possibles, ils deviennent l'objectif de l'accompagnement. En effet, l'accès à l'emploi demeure le meilleur vecteur d'insertion et d'autonomie pour chacun.

Cet accompagnement dans l'insertion est proposé à toute personne en difficulté mais s'impose pour les personnes percevant le RSA. Il peut nécessiter une période de réadaptation au monde du travail, couplé avec un accompagnement social individualisé ; c'est le rôle des chantiers d'insertion.

Il est de toute façon suivi par les intervenants spécialisés qui accompagnent individuellement chaque personne, afin de définir leur projet professionnel, de les aider à mobiliser les outils existants pour tous les demandeurs d'emploi (formations, bilan de compétences ...), de les accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi ou même de création d'entreprise.

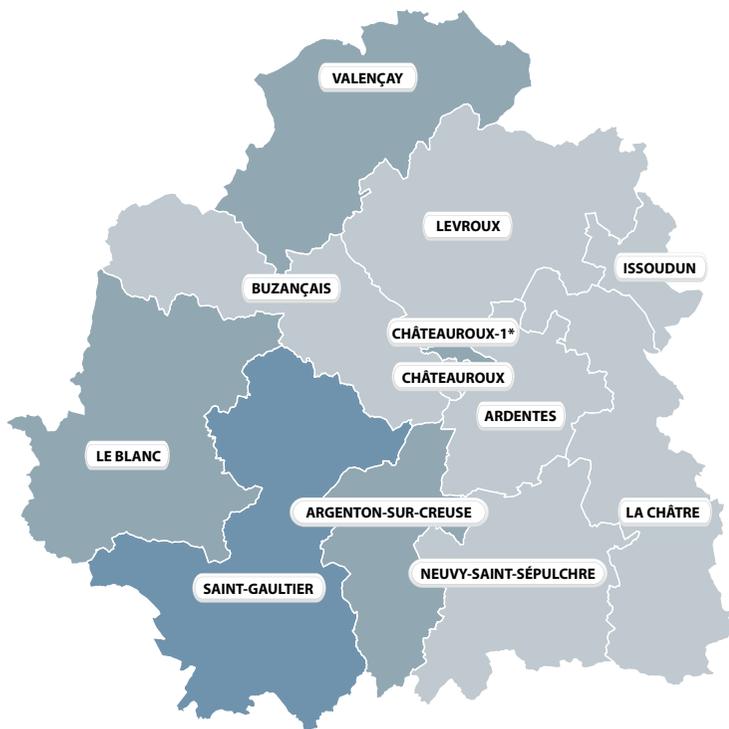
CARTO

Ancienneté moyenne des bénéficiaires du RSA socle

Allocataires et conjoints concernés par les droits et devoirs
Département de l'Indre : Ancienneté moyenne : 4,9 ans

- [4 ; 5 [
- [5 ; 6 [
- [6 ; 7 [

* hors commune chef lieu



Le Revenu de Solidarité Active

Le dispositif RSA concernait en fin d'année 2015, 6 662 foyers (on entend par «foyer», l'allocataire et son conjoint), dont 4 650 foyers pour le RSA «socle» (destiné aux personnes qui n'ont pas ou très peu de revenus d'activité) à la charge du Département.

Cette population, qui a augmenté de 5,2 % sur un an est majoritairement composée de femmes isolées (avec ou sans enfant) pour plus de 40 %, les couples représentant 29 % et les hommes seuls presque 30 %.

L'âge moyen d'un bénéficiaire du RSA « socle » accompagné par le Département est de 40 ans et son ancienneté dans le dispositif de presque 5 ans.

Afin de financer l'allocation de Revenu de Solidarité Active qui inscrit la lutte contre la précarité, dans une logique de soutien à

l'emploi, le Département de l'Indre a porté son engagement budgétaire à 25,8 M€ soit 9,52 % de plus qu'en 2014.

Complémentaire à l'allocation, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans leur projet de retour à l'emploi est organisé de façon progressive et adaptée tant aux compétences identifiées qu'aux difficultés personnelles rencontrées.

Les ateliers et chantiers d'insertion, structures du secteur de l'insertion par l'activité économique sont des partenaires incontournables favorisant l'accès à l'emploi de bénéficiaires présentant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ces structures permettent ainsi à un public éloigné de l'emploi d'exercer une activité professionnelle rémunérée sur la base du SMIC, tout en bénéficiant de formations et d'un accompagnement adapté.

Elles sont soutenues financièrement pour l'accompagnement socio-professionnel qu'elles assurent et bénéficient en outre mensuellement d'un cofinancement des postes pour 150 postes à hauteur de 88% du RSA personne seule.

Au nombre de 10, ces structures recouvrent des secteurs d'activités variés tels le nettoyage de locaux, la mécanique, le recyclage et le réemploi de vêtements, de bois, l'entretien d'espaces verts, la production maraîchère et se répartissent géographiquement sur l'ensemble du territoire départemental entre Châteauroux et le Boischaud Sud.

L'accompagnement social au sein des chantiers d'insertion représente un engagement total de 893 387,92 € et le cofinancement des postes a représenté lui en 2015 un financement de 661 650 €.

Le Fonds de Solidarité Logement

Le Fonds de Solidarité Logement est un outil important de la lutte contre l'exclusion, spécifique aux problèmes de logement. Sous la seule responsabilité du Département de l'Indre depuis 2004, il associe les partenaires locaux volontaires (communes, bailleurs sociaux, organismes sociaux, ...) et grâce à des aides financières, permet aux personnes en difficultés d'accéder à un logement, de résorber des dettes de loyer ou d'énergie ou de proposer l'accompagnement d'un travailleur social. En 2015, sur 3 638 demandes examinées, ce sont ainsi 2 638 aides qui ont été accordées pour une dépense de 726 902€.

Les principales interventions du FSL se sont concentrées en 2014 sur l'accès au logement, (Dépôt de garantie, 1^{er} loyer, assurance habitation...) pour 44,3 % et sur les énergies (électricité, gaz, eau, bois, régularisation des charges...) pour 28 %.

Le profil-type du demandeur auprès du FSL ressemble majoritairement à une famille monoparentale avec un enfant à charge, bénéficiaire de minima sociaux et locataire de son logement. Elle habite principalement sur le territoire de l'agglomération castelroussine.

En outre, 106 mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ont été accordées en 2015, sur l'ensemble du département.

L'ASLL a permis, dans le cadre d'un suivi régulier de 12 à 18 mois, effectué au domicile, d'accompagner des personnes sur des problématiques variées telles que les difficultés budgétaires, de compréhension des documents administratifs, de favoriser l'accès aux droits ainsi qu'aux soins (en forte hausse, ces dernières années), de travailler sur l'appropriation du logement et de son environnement (quartier).

Il permet dans certaines situations, de

maintenir des personnes dans leur logement (situation d'expulsion).

Il agit de façon durable et prolongée sur la situation des bénéficiaires, seulement 10% des personnes accompagnées au cours de ces deux dernières années ont eu de nouveau recours à une aide financière au titre du logement.

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Le fonds d'aides aux jeunes permet d'attribuer des aides financières ponctuelles aux jeunes en situation de grande précarité pour favoriser leur insertion ou tout simplement faire face aux charges du quotidien. En 2015, 348 aides ont été accordées à 281 jeunes, pour une dépense de 89 061,12 €.

La population masculine représente 55,5 % et l'aide à la vie quotidienne représente 42,5 % des interventions du fonds, les aides à la formation 23 % et la mobilité 19 %.

Enfance et famille



La prévention et la promotion de la santé de la famille et de l'enfant, l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, s'inscrivent au cœur de la politique d'action sociale et médico-sociale du Département.

Consultations médico-sociales, visites à domicile ou bilans de santé à l'école maternelle, animations de lieux d'accueil parents/enfants, accompagnement des parents et des enfants en difficulté par des mesures adaptées, éventuellement judiciaires, d'aide à domicile ou de placement... Autant d'actions pour les enfants et toutes les familles de l'Indre.

Ces missions sont exercées par les travailleurs sociaux et médico-sociaux des circonscriptions au titre des missions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Protection de l'Enfance.

La PMI propose gratuitement aux familles l'accompagnement médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans, des informations et conseils aux futurs parents, des conseils de puériculture, et des bilans de santé.

Le service de PMI favorise également le développement et la qualité de l'accueil des jeunes enfants. Il est responsable de l'agrément et du suivi des assistants maternels. Il met en place des actions de formation destinées à aider dans leurs tâches éducatives les assistants maternels accueillant des enfants confiés par leurs parents. Il intervient préalablement à toute ouverture de structure d'accueil.

La mission de Protection de l'Enfance conduit le Département à proposer à tous les parents en difficulté dans l'éducation de leur(s) enfant(s) un accompagnement adapté. Bien plus largement que la seule question de la prévention de la maltraitance ou la prise en charge des enfants maltraités, il s'agit d'être aux côtés des familles dans ce rôle complexe et difficile du « parent ». Les travailleurs sociaux aident les familles à évaluer la nature de leurs difficultés, puis à rechercher les réponses les plus adaptées. La justice n'est amenée à intervenir que si les parents refusent les aides proposées.

Les bilans de santé organisés par le service de Protection Maternelle et Infantile en maternelle

Le dépistage en école maternelle est entièrement réalisé par les infirmières-puéricultrices du département et correspond à 100% des enfants de la classe d'âge. Il comprend un dépistage sensoriel et dépistage des troubles du langage ainsi qu'une évaluation du développement psycho-moteur. Pour les parents et les enseignants, c'est un temps d'écoute et de dialogue avec les professionnels spécialisés de la petite enfance.

Sur critères d'alerte, les enfants sont orientés vers le médecin de PMI, le médecin traitant ou d'autres spécialistes.

En 2015, 2 052 enfants âgés de 3 à 4 ans ont bénéficié de ce bilan :

- > 6,14 % d'entre eux ont été orientés vers un ORL
- > 25,19 % d'entre eux ont été orientés vers un ophtalmologue
- > 10,38 % ont été orientés en consultation orthophoniste / CAMSP

> 17,69 % ont été orientés vers leur médecin traitant

Dans cette tranche d'âge, déjà 3,17 % d'entre eux, affichent les premiers signes d'une surcharge pondérale (enfants ayant un Indice de Masse Corporelle >18).

Concernant l'état vaccinal des enfants vus en 2014/2015, on constate le maintien d'une très bonne couverture vaccinale (exemple : couverture du ROR à 89,12 %).

CHIFFRES CLÉS

16,7 M€ de dépenses.

954 enfants ont bénéficié d'une mesure d'aide éducative dont 649 judiciaires.

594 enfants ont été pris en charge au sein d'une famille d'accueil ou d'un établissement.

128 familles ont bénéficié de 7 805 heures de techniciennes de l'intervention sociale et familiale.

GRAPH

L'accueil de la petite enfance

(au 31/12/2015)

Structures d'accueil :

Capacité d'accueil 749 places installées



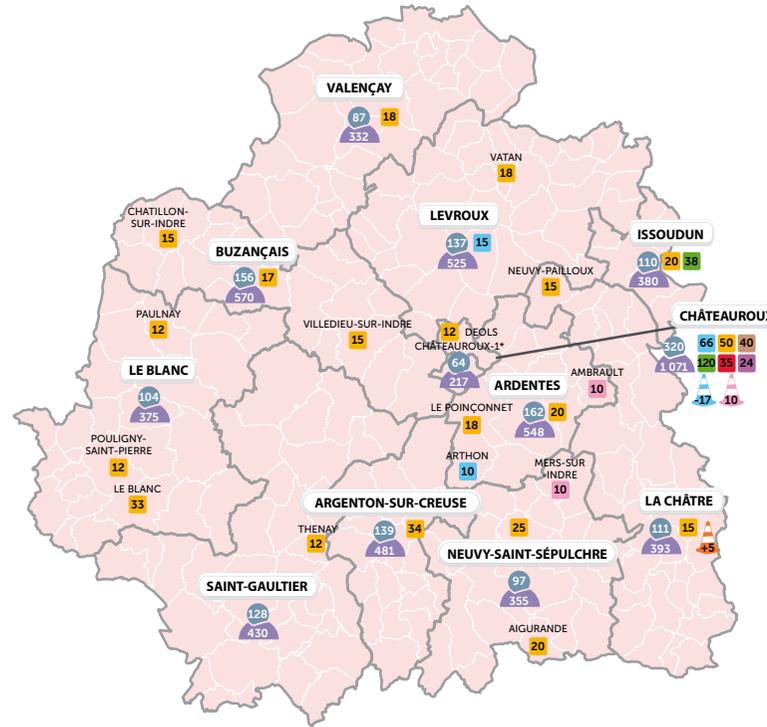
Assistants maternels agréés :

Nombre d'assistants 1 615

Capacités d'accueil 5 677



* hors commune chef lieu



Les assistants familiaux

La protection de l'enfance est au cœur de l'action sociale du Département. Pour soutenir les parents dans leur rôle, protéger et aider les plus jeunes, le Département veille à développer des actions concourant à l'épanouissement de tous. Afin de poursuivre ses missions de protection de l'enfance où l'accueil familial tient une place prépondérante, le Département recrute des assistants familiaux.

Être assistant familial, c'est accueillir à son domicile, jour et nuit, un ou plusieurs mineurs ou jeunes majeurs (moins de 21 ans) dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'assumer leur éducation. Ces

enfants ont été confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Département, soit à la demande des parents, soit sur décision du juge ou en qualité de pupille de l'État.

L'assistant familial accompagne l'enfant dans sa vie quotidienne et lui donne un cadre éducatif, familial et relationnel, en étroite collaboration avec le service de l'aide sociale à l'enfance, responsable de l'enfant. À ce titre, il est garant de la santé, de la sécurité, de la socialisation et de l'épanouissement du jeune accueilli. Il organise son suivi médical, lui prodigue tous les soins d'éducation grâce auxquels son développement physique et psychique peut se poursuivre dans de meilleures conditions et assure le suivi et le soutien de sa scolarité. Il aide l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur à grandir, à trou-

ver ou à retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie, notamment à l'approche de sa majorité. Le travail de l'assistant familial, en collaboration avec des assistants socio-éducatifs, psychologue, infirmière puéricultrice, s'inscrit dans un projet éducatif global.

Le département de l'Indre compte 200 assistants familiaux, dont 178 femmes et 22 hommes.

Environ 353 enfants sont accueillis en famille d'accueil.

En moyenne, 34 demandes d'agrément sont évaluées chaque année mais seules 12 sont accordées.

En 2015, 7,2 M€ ont été consacrés par le Département pour les salaires et les charges des assistants familiaux et 42 052 € pour la formation.

Le Département soucieux du maintien d'une médecine de proximité

Comme l'ensemble des départements ruraux, l'Indre va devoir faire face dans les années à venir à un véritable défi, celui du maintien d'une médecine de proximité dans un contexte de déséquilibre de la présence des praticiens, notamment généralistes, défi qui constitue en effet un enjeu majeur pour la qualité de vie de nos territoires. A cet effet, il mène depuis plusieurs années une politique volontariste pour lutter contre la désertification médicale et maintenir une médecine de proximité. Plusieurs mesures ont été mises en place pour attirer les médecins sur notre territoire.



Dispositif d'aide aux étudiants en médecine générale

1. Une aide au logement pour les internes en stage dans l'Indre

Le Département offre une aide au logement aux internes en médecine générale effectuant leur stage dans l'Indre. Deux logements de 3 chambres chacun, permettant l'accueil de 6 locataires acquittant un loyer plafonné à 150 € par mois, sont pris en charge par le Département qui finance le surcoût et les périodes non louées. Les appartements sont situés en plein centre de Châteauroux, avenue Marcel Lemoine. En 2014, 10 étudiants ont été accueillis dans ces logements.

2. Une bourse pour les jeunes médecins

Cette mesure incitative pour attirer les jeunes médecins généralistes en milieu rural fait de l'Indre un département pionnier en la matière.

Le Département attribue une aide financière aux étudiants de troisième cycle en médecine générale d'un montant de 600 euros par mois durant trois ans à condition qu'ils s'engagent à s'installer pour une durée minimale de cinq ans dans l'une des zones déficitaires du département une fois leur diplôme obtenu.

3. Une aide financière pour l'installation de médecins généralistes et spécialistes de l'Indre

Le Département attribue une aide financière, d'un montant de 15 000 €, aux médecins généralistes et spécialistes s'installant pour la 1^{ère} fois en tant que médecin libéral conventionné dans le département, à condition qu'ils s'engagent à s'installer pour une durée minimale de trois ans dans l'Indre (la durée sera portée à 5 ans dès 2016).

En 2015, 3 médecins se sont installés sur les communes de Martizay, Déols et Saint-Gaultier et ont bénéficié de cette aide financière pour un montant total de 45.000 euros.

CHIFFRES CLÉS

53 330 €
de dépenses en 2015

CARTO

Dispositif de lutte contre la désertification médicale

Sources : ARS - DT36 et CD 36 - DPDS

Type de Structure

 **MSP** (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

 **Cabinet annexe**

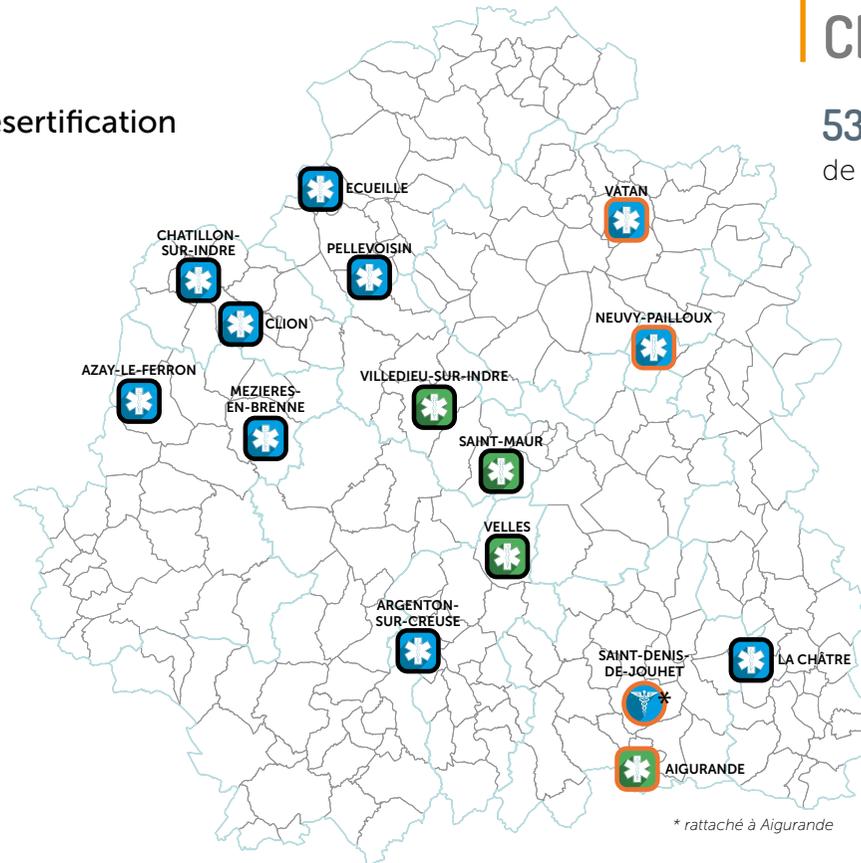
Financement

 Financé par le Département

 Autre financement

 Recensé par l'ARS

 Autre



* rattaché à Aigurande

DOC

Part des médecins de moins de 55 ans

(libéraux ou mixtes*) au 1^{er} janvier 2015

	Médecins généralistes	Médecins spécialistes
Département de l'Indre	37 %	33 %
Région Centre-Val de Loire	46 %	42 %
France Métropolitaine	51 %	44 %

*Un médecin ayant une activité libérale même s'il ne s'agit pas de son activité principale

Source : DREES-ASIP-RPPS traitements DREES (STATISS 2015)

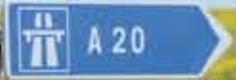
Maisons pluridisciplinaires & cabinets annexes

La construction de maisons de santé pluridisciplinaires, en regroupant plusieurs médecins et en y associant d'autres professionnels de santé, permet aux jeunes médecins de rejoindre une équipe en place, ce qui facilite beaucoup le démarrage dans la profession.

Le Département a donc créé un fonds d'aide pour financer des projets de construction de maisons de santé pluridisciplinaires par des communes ou groupements de communes. Début 2012, le dispositif a évolué pour prendre en compte les projets de création de cabinets annexes à des MSP. Au total, 11 projets ont été aidés par le Département pour un montant de 875 095,52 €.

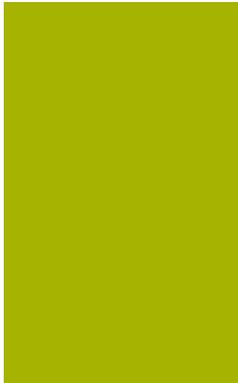


D943





Développer
le territoire



L'aménagement et la gestion des routes départementales

Entretien et aménagement des routes départementales de l'Indre : cette compétence obligatoire, le Département l'assume d'année en année avec la volonté d'offrir de bonnes conditions de circulation aux usagers.



L'entretien courant du réseau routier départemental

Mission importante car c'est cet entretien courant, quotidien qui nous garantit un bon état de notre patrimoine, durable et avec un minimum d'interventions correctives. Surveiller le réseau, programmer les interventions, suivre les travaux constituent le quotidien des agents de la Direction des Routes.

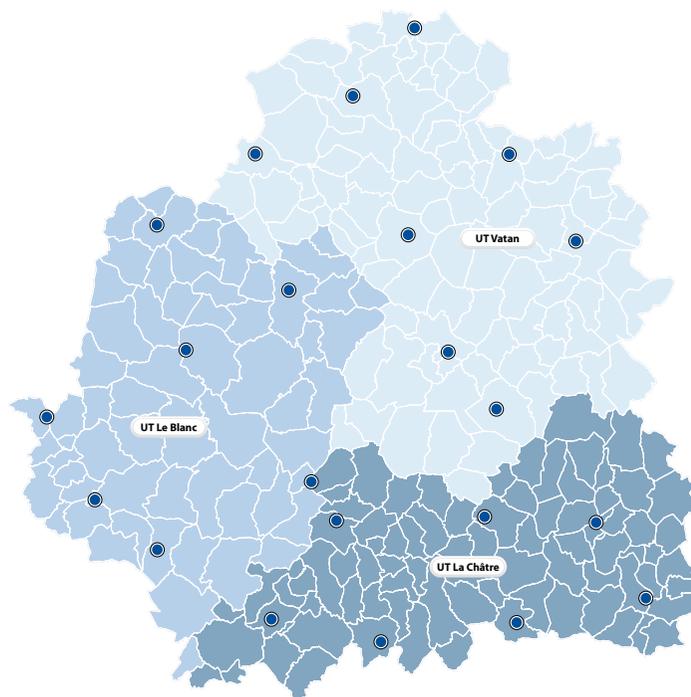
L'aménagement du réseau

Le Département poursuit l'aménagement de son réseau : giratoires sur la RD 943 à Ardenes, sur la RD 975 au Blanc, lancement des travaux de suppression du passage à niveau (PN) n° 181 de la ligne SNCF Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), ... des opérations qui améliorent les conditions de circulation.

CARTO

L'organisation territoriale de la Direction des Routes

● Centres d'Entretien et d'Exploitation de la Route et points d'appui



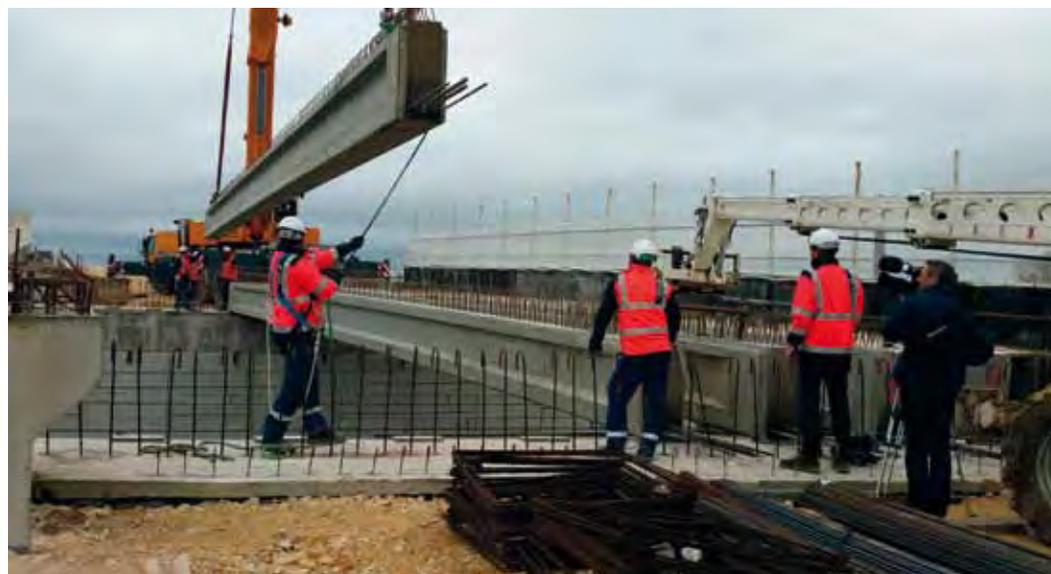
CHIFFRES CLÉS

14 M€
en investissement

5.7 M€
en fonctionnement

Le passage à niveau de Thizay - Neuvy-Pailloux

Un nouveau chantier de suppression de PN a été engagé à l'automne 2015 : ce sera ainsi le 4^{ème} passage à niveau supprimé sur la ligne POLT à l'été 2016. Des travaux toujours délicats dont la programmation est très contrainte !



L'aménagement numérique de l'Indre

Pour répondre aux attentes des Indriens, le Département s'engage fortement pour l'aménagement numérique de son territoire. En effet, constatant la carence de l'initiative privée en dehors de l'agglomération de Châteauroux, le Département a mis en place le Syndicat Mixte Réseau d'Initiative Publique 36 (SM RIP 36) regroupant aujourd'hui en plus du Département, toutes les Communautés de Communes, la Région et la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole.



Une action du SM RIP 36 qui se poursuit sur le terrain

Après avoir achevé mi 2014, 37 opérations de montée en débit et 15 fin 2014 permettant à plus de 5 400 abonnés de bénéficier d'un haut débit, voire d'un très haut débit, le SM RIP 36 a engagé fin 2014 un chantier de 8,3 M€ HT.

18 sites ont été mis en service en 2015 et les 27 autres le seront en 2016 permettant ainsi à près de 5 000 abonnés supplémentaires de bénéficier d'un débit Internet performant.

Et qui se poursuivra sur les prochaines années

Simultanément à la mise en œuvre des opérations de montée en débit, le SM RIP 36 poursuit les études relatives au très haut débit via la fibre optique à l'abonné.

Le rapprochement avec le Syndicat Mixte Touraine-Cher Numérique devrait nous permettre d'engager les opérations Très Haut Débit fin 2016.



CARTO

L'aménagement numérique de l'Indre Montée en haut débit

Tranche 1 et 2

 PRM en service (52)
(Points de Raccordements Mutualisés)

 NRAZO 2017-2018 (17)
(Nœud de Raccordement d'Abonnés Zone d'Ombre)

Tranche 3

 PRM en service (27)

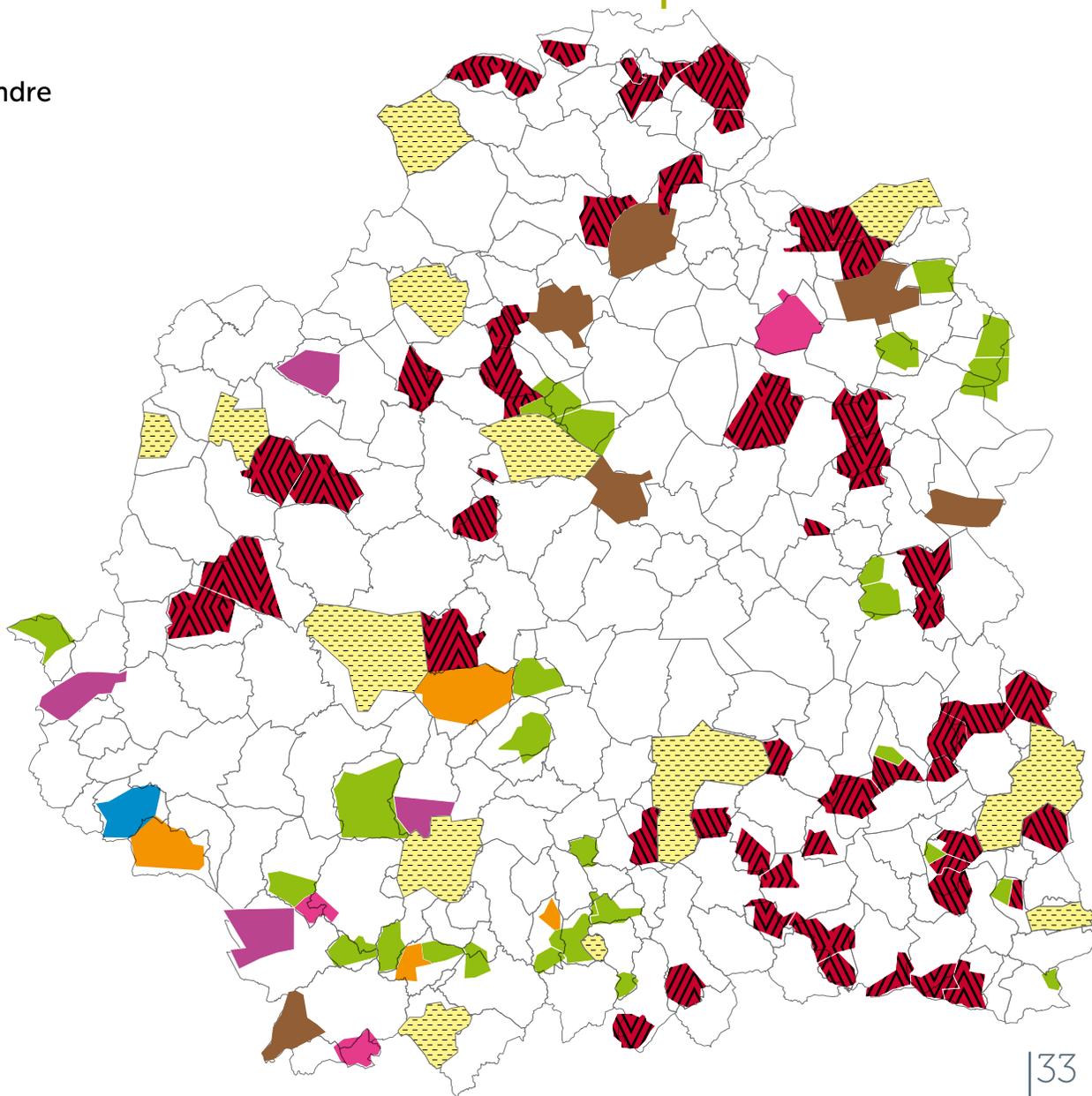
 Mise en service projetée en juillet 2016 (4)

 Mise en service projetée en août 2016 (1)

 Mise en service projetée en septembre 2016 (4)

 Mise en service projetée en octobre 2016 (6)

 Mise en service projetée en novembre 2016 (3)



Le Département et l'éducation

La compétence « collège » incombe au Département qui assure, conformément au Code de l'Éducation, la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des établissements ainsi que la restauration. Mais le Département va au-delà de cette compétence en accompagnant également les plus jeunes et en soutenant l'enseignement supérieur.



Des collèges accessibles et économes

Nous avons poursuivi notre programme dans la continuité de l'année précédente. 4,6 M€ auront été consacrés à l'investissement en 2015. Les travaux d'accessibilité et d'économie d'énergie auront débuté aux collèges Les Capucins à Châteauroux et Balzac à Issoudun.

L'année 2015 aura vu l'achèvement des travaux de Chabris, Neuvy-Saint-Sépulchre et Jean Monnet à Châteauroux.

Notre programme se poursuit. Les études conduites en 2015 permettront de concrétiser sur 2016 - 2017 plusieurs opérations, dont Aigurande, Saint-Gaultier, Eguzon, Tournon-Saint-Martin...

Tous nos établissements ne nécessitent pas des investissements lourds mais font l'objet d'un entretien régulier : 260 000 € ont été consacrés à cet entretien.

Des équipements pour les collèges

En 2015, 300 000 € ont été consacrés aux acquisitions de matériels informatiques :

- renouvellement : 225 000 €
- appel à projets collèges numériques 2015 : 75 000 € à poursuivre sur 2016.

100 000 € ont concerné le renouvellement de mobiliers.

Ces investissements confirment le haut niveau d'équipement des collèges.

CHIFFRES CLÉS

4,6 M€

en investissement

2,5 M€

en fonctionnement

172

agents du département sont placés dans les collèges

Le fonctionnement des collèges

Le Département dote les collèges d'un budget qui leur permet en autonomie d'assurer leur fonctionnement quotidien et d'engager des projets pédagogiques : 2 000 000 € ont été affectés en 2015 aux établissements.

Les 172 agents du Département basés dans les collèges participent pleinement au fonctionnement des établissements en assurant un cadre d'enseignement adapté aux besoins et en assurant le service de restauration.

Conformément à la loi, le Département a également versé 530 000 € en 2015, aux collèges privés à parité avec les collèges publics.

Et l'enseignement supérieur

Le Département a consacré 370 000 € au soutien de l'ADESI, indispensable au maintien et au développement de l'enseignement supérieur dans l'Indre. Il soutient également les étudiants titulaires d'une bourse d'Etat en leur attribuant une bourse complémentaire. 263 000 € ont ainsi été consacrés à cette action en 2015.

Enfin, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Châteauroux a également bénéficié du soutien du Département à hauteur de 22 000 € tout comme le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) à hauteur de 31 000 €.

Au-delà de sa compétence sur les collèges

Le Département a poursuivi en 2015 l'accompagnement des classes de découverte pour les plus jeunes. 125 000 € en 2015, ont permis un soutien financier important pour les familles qui ont pu ainsi permettre à leur(s) enfant(s) de partir en sortie pédagogique.



Conformément aux Codes des Transports et de l'Éducation, le Département organise les services réguliers de transport (voyageurs scolaires et non scolaires) et les services à la demande, à l'exclusion des services placés sous la responsabilité d'autres autorités organisatrices comme les liaisons d'intérêt régional ou national et les transports urbains.

Le Département et les transports

Les transports scolaires

Le Département reste fortement attaché à la gratuité des transports scolaires. Néanmoins, constatant un usage de ces transports qui n'était pas toujours en adéquation avec leur organisation, le Département a instauré un droit d'accès à ce service public à la rentrée 2013. En s'acquittant de ce droit d'accès, l'usager réserve sa place dans le car et s'engage à utiliser le service quotidiennement. Le Département dimensionne alors le service en conséquence. Le montant de ce droit d'accès est de 30€.

Le budget des transports scolaires en 2015, sur les 264 circuits spéciaux, s'élève à 8 420 000 €, auquel s'ajoute la somme de 946 000 € versée à Châteauroux Métropole dans le cadre du transfert de compétence pour le transport des élèves domiciliés à l'intérieur du périmètre de transport urbain. Le coût moyen par élève est de 980 €.



Les transports scolaires pour les personnes handicapées

Le Département organise le transport des élèves handicapés vers leur établissement d'enseignement, depuis les classes élémentaires jusqu'en enseignement supérieur. Ce service concerne 152 élèves et étudiants dans l'Indre qui, grâce à ce service, accèdent gratuitement à leur établissement dans l'Indre mais également hors département.

Le Département a consacré en 2015 un budget de 657 800 € à cette action.

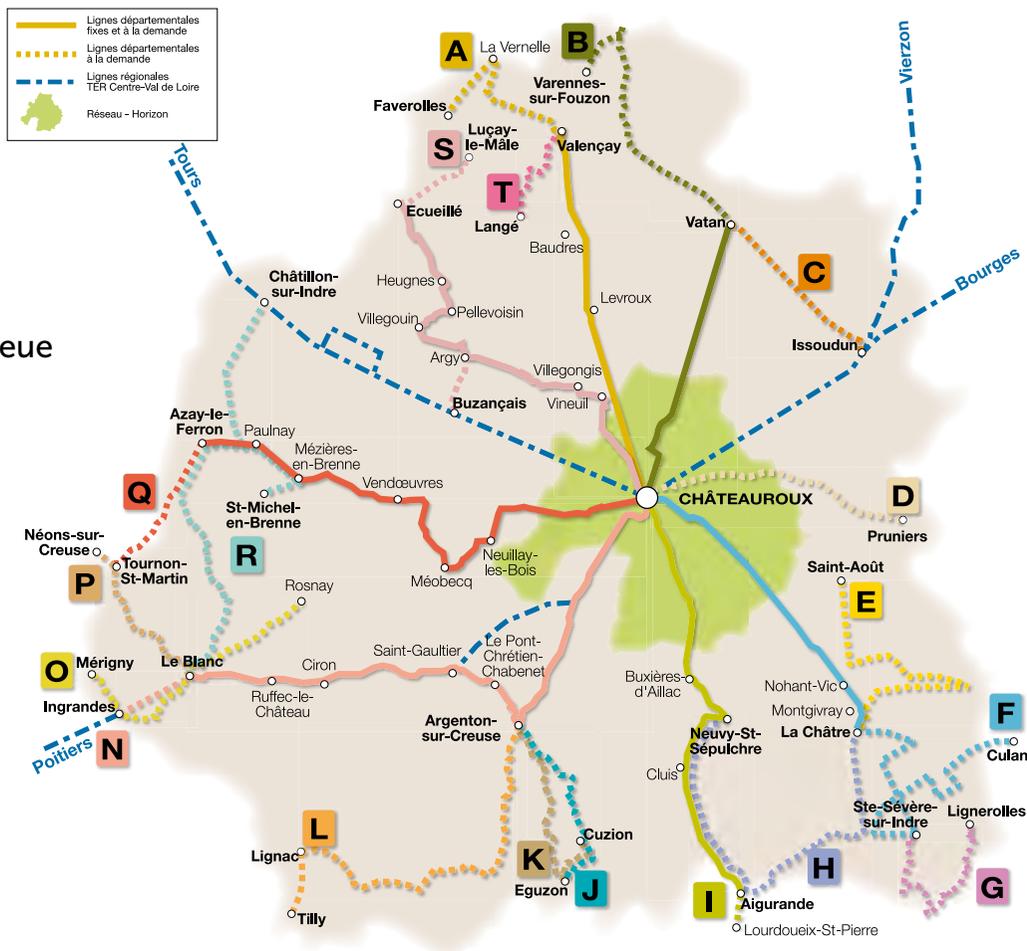
Le réseau de transport interurbain « L'Aile Bleue » :

Composé de 19 lignes dont 12 à la demande, le réseau L'Aile Bleue a transporté, entre septembre 2014 et septembre 2015, 123 900 voyageurs et parcouru 835 000 kilomètres.

Afin de renforcer la mobilité et d'assurer un meilleur accès aux services sur le territoire départemental, le Département a généralisé depuis le 1^{er} septembre 2008 le transport à la demande. Ce service, en porte à porte, est organisé sur chaque ligne concernée, une ou plusieurs fois par semaine, pour accéder, sur réservation, sur une demi-journée aux principaux centres urbains du département. En 2015, il est comptabilisé 68 984 voyages en service à la demande.

Le budget consacré au réseau « L'Aile Bleue » en 2015 a été de 2 575 000 €.

CARTO
Le réseau
de l'Aile Bleue



CHIFFRES CLÉS

835 000

kilomètres parcourus sur le réseau L'Aile Bleue

123 900

voyageurs transportés par le réseau L'Aile Bleue entre septembre 2014 et septembre 2015

Le Département intervient en complément de ses compétences obligatoires :

Pour les familles dont les enfants sont scolarisés en qualité d'internes, le Département a mis en place depuis 2000 une allocation attribuée sur demande. En 2015, 1 064 élèves ont été concernés pour un montant de 214 600 €.

Dans le cadre du dispositif « Collégiens au Théâtre », le Département organise et finance le transport des collégiens. C'est une somme de 21 000 € qui a été consacrée cette année à ce dispositif.

Par ailleurs, le Département est partenaire de la plate-forme multimodale régionale www.jymalin.fr permettant aux usagers un accès à l'ensemble des offres de transport. Le Département complète également l'offre de transport en participant à la plate-forme de covoiturage départemental www.covoiturage36.com.



COVOITURAGE36.COM

37

développer
le territoire

Au service du développement économique

L'ADEI, centre de ressources d'une ingénierie de proximité

Les missions de l'ADEI

- > Prospecter de nouvelles activités économiques,
- > Promouvoir l'économie du territoire,
- > Accompagner les projets d'implantation et de développement,
- > Appuyer la création d'entreprises avec la pépinière d'entreprises de l'ADEI,
- > Développer l'activité industrielle,
- > Soutenir le développement des activités de Commerce, Services, Artisanat en zone rurale.

Les dossiers « FDADI » en 2015

- | | |
|---|--|
| - Esus Recyclage à Diors | - Jacques Soudure à Issoudun |
| - Catoire-Semi à Martizay | - Satène à La Châtre |
| - Jourdan & Fils à Dun-Le-Poëlier | - Ets Maubois à Douadic |
| - G.R.M. à Celon | - Haéraux Technologies à Montierchaume |
| - Charcuteries Issoldunoises à Issoudun | - Centrair au Blanc |
| - A.R.P. au Poinçonnet | - Mecapro Centre à Levroux. |

[+] L'ADEI est membre du Réseau Innovation Centre - Val de Loire animé par l'ARITT : Organisation de 19 réunions départementales à l'ADEI depuis 2011, Réalisation du Diagnostic Innovation Croissance Centre (DICCC), 35 visites d'entreprises effectuées par l'ADEI en 2015.

> Le développement industriel : l'ADEI, au service du développement économique endogène

- Détection, accompagnement et suivi de projets d'entreprises industrielles endogènes,
- Ingénierie financière en partenariat avec les acteurs économiques régionaux (ARITT, Conseil régional, ...),
- Promotion des dispositifs d'accompagnement financier auprès des entreprises (CAP, SOFIMAC Partners, Bpi France, ADEME, ...),
- Instruction du dispositif RCAIE (aide à l'investissement immobilier d'entreprise) de Châteauroux Métropole,
- Instruction des aides financières du Conseil départemental (jusqu'au 31 décembre 2015) avec le FDADI (aide à l'investissement immobilier) et le FDAIR (aide à l'innovation).

> Accompagnement des communes et communautés de communes : L'ADEI, outil de proximité sur l'ensemble du territoire

- maintien des services à la population,
 - instruction des aides du Conseil départemental avec le Fonds Départemental d'Aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale,
 - accompagnement des communes dans leur relation avec les entreprises.
- 2015 : 51 dossiers communes et groupements de communes étudiés par l'ADEI.**

L'ADEI, outil de prospection d'activités économiques nouvelles

> Prospection internationale 2015 : poursuite des actions mutualisées avec Centréco

- Centréco - Centrexport : actions de prospections mutualisées régionales (Amérique du Nord, Bénélux, ...),
- Business France : référent départemental, l'ADEI conçoit les offres territoriales, accueille et accompagne les investisseurs,
- Actions directes ADEI : prospections ciblées (Brésil, Chine, ...), missions consultants, réseaux de prescripteurs, veille, ... Secteurs d'activités ciblés : aéronautique, agroalimentaire, transport et logistique, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

- **Les salons professionnels en France et à l'étranger**
24 salons professionnels en 2015, dont 7 en qualité d'exposant et 17 en tant que visiteur.
- **La prospection sectorielle et géographique menée en France**
17 secteurs d'activités prospectés par l'ADEI et plus de 10 000 entreprises contactées en 2015.

L'ADEI, outil de marketing territorial au service des EPCI

- **Valoriser et développer l'offre territoriale** avec 423 supports de communication réalisés par l'ADEI en 2015, et destinés à renforcer la notoriété du département de l'Indre et à mieux faire connaître son économie.
- **Objectifindre.com, la vitrine économique du département**, les supports de communication réalisés par l'ADEI en collaboration avec les EPCI sont diffusés ou exposés sur les salons professionnels, lors des opérations de prospection de l'agence et téléchargeables sur le site internet de l'ADEI.

Foncier disponible : un nouveau service innovant pour les EPCI.

Pour optimiser la visibilité web de l'offre foncière départementale, une évolution est portée aux pages dédiées sur le site internet de l'ADEI avec 2 cartes interactives :

- pôles économiques de l'agglomération Châteauroux Métropole,
- zones d'activités situées en dehors de l'agglomération.

67 pôles économiques définis avec les EPCI et présentés de façon interactive permettent aux visiteurs d'opérer une sélection rendant leur navigation plus rapide et plus adaptée à leurs besoins.

Le business center de l'ADEI, le centre d'affaires économiques du territoire

- **Au coeur de la ZI Aéroportuaire, un site multiservices.**
1 300 m² dédiés à la création d'entreprises avec la Pépinière d'entreprises de l'ADEI, au développement économique avec les bureaux de l'ADEI et à la location de salles et de bureaux.
- **La Pépinière d'entreprises de l'ADEI, facilitateur de business.**
En 2015, la pépinière a hébergé 14 structures représentant 33 emplois.
- **Location de salles et de bureaux : une offre sur-mesure**, proposée aux entreprises, aux associations, aux collectivités, ... Des salles de réunion, de formation, une salle de conférence de 120 places assises, des bureaux équipés, qui peuvent être loués à la journée, à la semaine, au mois, ...

L'ADEI, organisme certifié ISO: qualité de service et engagements

- **Une politique qualité qui s'articule autour de 3 axes :**
Satisfaction des clients, respect des engagements et professionnalisme des interlocuteurs.
- **Les engagements de l'ADEI :**
Accompagnement personnalisé, confidentialité, respect des délais, qualité de service, écoute clients.

CHIFFRES CLÉS

880 000 €

Budget de l'ADEI en 2015

38

dossiers industriels étudiés par l'ADEI en 2015

- 12 dossiers FDADI
- 1 dossier FDAIR
- 25 « autres dossiers »

153

emplois accompagnés dans le cadre des conventions 2015 du FDADI.



Le développement économique : une priorité pour le Département



ARP - Le Poinçonnet

Implantée au POINÇONNET sur un site de 6.000 m² dont 2.060 m² couverts, la société AUTOMATION ROBOTIC PACKAGING (ARP) qui a été créée le 6 mars 2008, est spécialisée dans la conception des fins de ligne d'emballage compactes et robotisées pour l'industrie agroalimentaire.

ARP développe des machines spéciales pour la manipulation, le suremballage carton, l'encaissage ainsi que la palettisation de produits agroalimentaires (produits laitiers, desserts lactés, baby-food, bière, jus de fruits...). Toutes les machines sont conçues et assemblées chez ARP avec des pièces fabriquées par un réseau local de partenaires sous-traitants (presque tous de l'Indre) intégrés aux développements des solutions. Afin de répondre à la demande sans cesse croissante, notamment à l'international (l'export représente plus de 80% du C.A. en 2015), l'entreprise ARP doit augmenter sa capacité de production. Les dirigeants d'ARP ont donc décidé d'acquérir un terrain de 22.000 m², mitoyen avec le site existant, pour y construire 1.500 m² de surface de production supplémentaire. Pour améliorer sa productivité, ARP va investir également dans de nouveaux moyens de fabrication, notamment une machine à découpe jet d'eau, une plieuse et un centre d'usinage de grande capacité. Pour ce projet, l'entreprise a réalisé un investissement total de 1,4 M€.

Le Département a accordé à la société une aide de 57 500 € pour qu'elle crée 10 emplois supplémentaires d'ici la fin de l'année 2018 et porte ainsi son effectif à 38 salariés en CDI.

SATENE - La Châtre

Implantée depuis 1988 à LA CHÂTRE, dans un bâtiment industriel de 2.568 m² sur un terrain de 17.200 m² de la zone d'activité de Belleplace, l'entreprise SATENE a été créée en 1981 à Lourdoueix-Saint-Pierre (Creuse).

Concepteur et fabricant de premier plan, SATENE propose une large gamme de matériels d'élevage et agricole réputés robustes, fiables et de qualité pour les éleveurs de bovins, d'ovins, caprins et équins (1.500 références) : matériels d'alimentation (auges, nourrisseurs, râteliers...), matériels de contention mobiles ou en stabulation (couloirs, parcs, cages...) équipant bâtiments, pâtures et facilitant les manipulations. Depuis 2005, l'entreprise est une filiale du groupe SOFILAB 4 qui est spécialisé dans le matériel d'élevage et qui se trouve à Tournes (Ardennes). Le groupe a réalisé 20 M€ de chiffre d'affaires en 2014 et l'effectif atteint 110 personnes. En 2015, l'entreprise a étudié une phase d'investissements pour répondre à la demande des clients et continuer à conquérir de nouvelles parts de marché en France et à l'étranger. Le projet immobilier consiste à réaliser une extension du bâtiment industriel de 1.100 m² et créer une nouvelle aire de

stockage de 2.500 m². L'agrandissement du bâtiment de production et la modernisation du parc machines donneront à SATENE les moyens de répondre à une demande en constante augmentation. Ceci représente un investissement total de plus de 682 K€.

Le Département a accordé à la société une aide de 26 650 € pour qu'elle crée 5 emplois supplémentaires d'ici la fin de l'année 2018 et porte ainsi son effectif à 19 salariés en CDI.





CATOIRE-SEMI - Issoudun

Depuis 1967, CATOIRE-SEMI est implantée sur la commune de MARTIZAY. La société est propriétaire d'une emprise foncière de près d'1 ha sur laquelle est construite l'usine actuelle d'une surface totale de 3.690 m².

CATOIRE-SEMI fabrique, entretient, répare et met au point des outillages pour 2 grands domaines d'activité :

- les moules de fonderies : ces outils permettent notamment d'obtenir des pièces pour l'industrie automobile (pièces pour moteurs, climatisations, châssis, volants etc.)
- les matrices de forges : qui sont particulièrement destinées à la fabrication de pièces « de structure » pour l'aéronautique (supports de réacteurs, trains d'atterrissage etc.).

Pour ces deux activités, l'entreprise maîtrise la quasi-intégralité des phases de fabrication de l'étape post-conception à la mise au point chez le client.

La société CATOIRE-SEMI, soucieuse de poursuivre l'adéquation de son outil de production à la demande des marchés tout en améliorant la productivité et en préservant la sécurité et le bien-être de ses salariés, envisage d'agrandir son bâtiment industriel.

Le projet immobilier se décompose comme suit :

- fin 2015 – début 2016 : réalisation d'un premier agrandissement, en construisant un atelier de production, d'une surface de 613 m².

- 2016 – 2017 : démolition de l'atelier historique, datant de 1950 et construction en lieu et place d'un nouveau hall de fabrication, d'une surface de 1.436 m² et d'un quai couvert de 73 m². Ce bâtiment d'une capacité de levage de 32 tonnes et une hauteur de 10 mètres sous charpente permettra d'accueillir de nouvelles machines.

Ceci représente un investissement total de plus de 3,5 M€.

Le Département a accordé à la société une aide de 115 500 € pour qu'elle crée 18 emplois supplémentaires d'ici la fin de l'année 2017 et porte ainsi son effectif à 81 salariés en CDI.

Anticiper l'application de la loi NOTRe : Le Département propose une ingénierie économique de proximité

La loi NOTRe du 7 août 2015 a redistribué les blocs de compétences entre les collectivités territoriales et renforce notamment le rôle du Conseil régional dans la définition des orientations en matière de développement économique.

Dans ce cadre le Conseil régional envisage de mettre en place un guichet unique de proximité à destination des entreprises de chacun des 6 départements de la Région Centre - Val de Loire.

Le Département préconise que le Conseil régional Centre - Val de Loire s'appuie sur une structure opérationnelle, créée entre les principaux opérateurs économiques spécifiques pour les secteurs concernés à savoir l'ADEI et les trois chambres consulaires.

Pour mener à bien cette nouvelle réorganisation de l'animation économique territoriale, cette structure, véritable «task force» devra :

- élargir la mutualisation des compétences au service du développement économique du département de l'Indre en liaison avec tous les acteurs économiques et en particulier avec les EPCL,
- bénéficier d'un financement du Conseil régional Centre - Val de Loire qui prendra notamment le relais du Département de l'Indre au travers d'un conventionnement réalisé dans le cadre et la durée du SRDEII.

Au travers de l'Agence de Développement Economique de l'Indre et des trois chambres consulaires associées pourra être ainsi maintenue une ingénierie de proximité pour poursuivre les actions de développement et d'animation économique, ainsi que les actions de prospection et de promotion économique du territoire.

L'Indre tient à son agriculture

Dans le département de l'Indre, l'agriculture tient encore une place importante en matière de filière économique. Elle emploie plus de 6 000 actifs agricoles, soit 7 % de la population active. Dans ce contexte, le Département dispose de plusieurs types d'interventions pour soutenir le monde agricole.



Actions sanitaires : Le Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux (G.D.M.A.) de l'Indre a bénéficié en 2015 d'un soutien de 443 600 € de la part du Département pour la surveillance, la vaccination, les traitements et l'aide à la sélection génétique d'animaux résistants permettant ainsi une lutte complète contre les principales maladies pouvant affecter l'équilibre économique des éleveurs.

Ce suivi permet de maintenir les débouchés commerciaux en garantissant une haute qualité sanitaire des animaux produits dans l'Indre. Cette qualité est reconnue nationalement et internationalement.

En fin d'année, le Département a débloqué une enveloppe exceptionnelle de 250 000 € à destination des éleveurs de l'Indre pour les aider dans leur lutte contre l'épidémie de Fièvre Catarrhale Ovine ayant frappée le pays durant 2015.

Aider les jeunes à s'installer : le Département a accordé 13 Dotations Jeunes Agriculteurs Départementales en 2015 pour un montant de 79 300 €. Ces aides ont concerné de nouvelles installations sur les communes de Buzançais, Chabris (3 installations), Parnac, Rosnay, Sacierges-Saint-Martin, Saint-Août, Saint-Chartier, Saint-georges-sur-Arnon, Thenay, Vigoux et Villegouin.

Le prêt d'engraissement de bovins : Le Département a soutenu à hauteur de 13 350 € la prise en charge des intérêts des prêts pour l'engraissement de bovins souscrits en 2013. 14 éleveurs ont ainsi bénéficié de prêts courts et moyens terme à taux 0 % pour engraisser sur leurs exploitations 377 bovins.

Le soutien aux organismes agricoles : en 2015, plus de 92 500 € ont été consacrés au soutien de l'action des syndicats agricoles et structures de promotion des produits végétaux (vins, lentilles, oléagineux, filières locales...) et animaux de l'Indre (fromages, viandes, races traditionnelles locales...).

161 000 € ont été accordés à la Chambre départementale d'Agriculture pour son action en matière d'installation et de transmission agricole, son soutien à l'élevage, son action territoriale et environnemental ainsi que pour le suivi des agriculteurs en difficulté.

La loi NOTRe prévoit que la compétence de développement économique, incluant notamment l'agriculture, passe des départements aux régions, et ce au 1er janvier 2016. Afin de ne pas pénaliser les filières agricoles départementales, les présidents du Département de l'Indre et de la Région Centre val de Loire signeront une convention en début d'année 2016 permettant le déblocage de 461 200 € au bénéfice de 22 d'entre elles.

Aide à l'acquisition de parts sociales dans la société du marché au cadran des Hérolles

Afin de soutenir la mise en place d'un marché au cadran sur la commune des Hérolles (Vienne), à proximité immédiate de l'Indre, le Département a fait le choix de soutenir l'acquisition de part sociale dans la société gestionnaire de l'équipement.

En 2015, une seconde vague d'entreprises et d'exploitations aidées par le Département, est portée à 82 le nombre de structures actionnaires soutenues, à hauteur de 50%, pour l'acquisition de 500 € de parts sociales, leur permettant d'utiliser les services du marché au cadran.

Ce nouvel outil de mise en marché des animaux produits dans l'Indre constitue une nouvelle opportunité commerciale pour l'élevage sur le territoire et vient compléter les autres soutiens du Département pour le développement de la filière viande dans l'Indre (expérimentation, installation, prêts à l'engraissement à taux 0 %, contrôle de croissance, maintien des abattoirs, action sanitaire...).



CHIFFRES CLÉS

1 198 607 €

pour 2015
dont :

464 777 €

pour les interventions
agricoles

et **483 830 €**

pour les actions sanitaires
agricoles

+ 250 000 € d'aide

exceptionnelle sont pour
la crise de la FCO (fièvre
catarrhale ovine)

Agrandissement et restructuration de l'Abattoir du Boischaud à Lacs

Une aide de 45 877 € a été accordée à la Communauté de Commune de La Châtre-Sainte-Sévère pour la première phase de restructuration de son abattoir.

L'objectif de cette opération est de conserver à proximité des élevages de l'Indre mais aussi du Cher, de l'Allier et de la Creuse un outils répondant aux dernières normes et permettant le maintien dans le département d'une industrie agroalimentaire et de sa valeur ajoutée.

On estime à 35,6 M€ les retombées économiques générées par ce secteur d'activité pour le seul hébergement marchand (730 000 nuitées en 2015).

Le tourisme : attractivité et économie

Le tourisme constitue un moteur important de développement durable et de soutien à la croissance. Ainsi, le tourisme constitue un enjeu majeur pour notre territoire (plus de 1 750 emplois sont induits).

Le Département réaffirme sa volonté de préserver un environnement naturel exceptionnel de par la variété et l'authenticité de nos paysages, de valoriser notre capital culturel de grande qualité, de contribuer à la mise en valeur et à la promotion de l'ensemble du patrimoine touristique départemental porté au quotidien par des prestataires particulièrement dynamiques. Pour ce faire, le Département a adopté en 2010 son Schéma de Développement Touristique. Il a constitué sa feuille de route jusqu'en 2015 en matière de tourisme.

Le Département a relevé l'essentiel des défis posés par le Schéma Départemental de Développement Touristique qui s'est achevé en 2015 : la mise en place d'un nouveau modèle institutionnel d'organisation touristique (création de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (A.D.T.I.) en 2012...), l'impulsion d'actions correctives permettant l'adaptation de l'offre aux impératifs touristiques de demain (adaptation des Fonds d'Aide Départementaux, thématisation de l'offre, recherche d'investisseurs...) et la promotion ainsi que la vente de la destination Berry (communication Berry, commercialisation de produits touristiques, politique de professionnalisation...).

La dernière action majeure, à savoir le schéma directeur de signalisation touristique, est engagée grâce à une coopération entre l'A.D.T.I. et la Direction des Routes du Conseil départemental avec le recensement de

tous les panneaux directionnels à caractère touristique.

Il mène de nombreuses actions en propre en matière de tourisme et en confie également un nombre très important à l'A.D.T.I., chargée de la mise en œuvre de la politique départementale en matière de tourisme et interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs du tourisme.

Concernant les actions directement portées par le département en 2015, on notera le développement du label TOURISME et HANDICAP qui confère aux équipements qui en bénéficient une qualité d'image et d'accueil incontestable. Cette image conforte la qualification touristique de notre département.

4 types de handicap sont pris en compte (moteur, mental, auditif et visuel) et le droit d'usage de la marque est obtenu dès lors que le cahier des charges est rempli pour au moins 2 types de handicap.

En 2015, 4 nouveaux sites public et privés ont été labellisés :

- Office de Tourisme du Pays de George Sand,
- Gîte de la Porte-St-Martin à Châteauroux,
- Chaî Claude Lafond à Reuilly,
- Gîte de la Grande Métairie à Saulnay.

En tout, une cinquantaine de structures sont labellisées dans l'Indre.

Par ailleurs, de très nombreuses actions sont menées par l'A.D.T.I. Elle est chargée de la prospective en matière touristique et de l'accompagnement des porteurs de projets, de l'organisation de la promotion et de la communication de notre territoire Berry via la marque Berry Province, du développement

des filières, ainsi que de la mise en marché et de la commercialisation de prestations touristiques. Une initiative marquante a été engagée en 2015 : «ma campagne a du style».

L'objectif de ce nouvel univers publicitaire est de positionner le Berry comme une destination campagne de référence, en associant la marque touristique aux images fortes du territoire et à son «profil» (site internet, films promotionnels vus plus de 100 000 fois sur Facebook et Youtube...).



Concours départemental des "Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris"

Le fleurissement : un facteur d'attractivité touristique.

Le concours départemental des «Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris» rencontre chaque année un succès renouvelé.

En prenant part à ce concours, les participants agissent pour l'embellissement et l'attractivité du département de l'Indre. L'objectif premier de ce concours est bien celui-ci : grâce aux efforts et au talent des participants, habitants et communes, l'Indre apparaît comme un territoire où fleurissement rime avec qualité de vie.

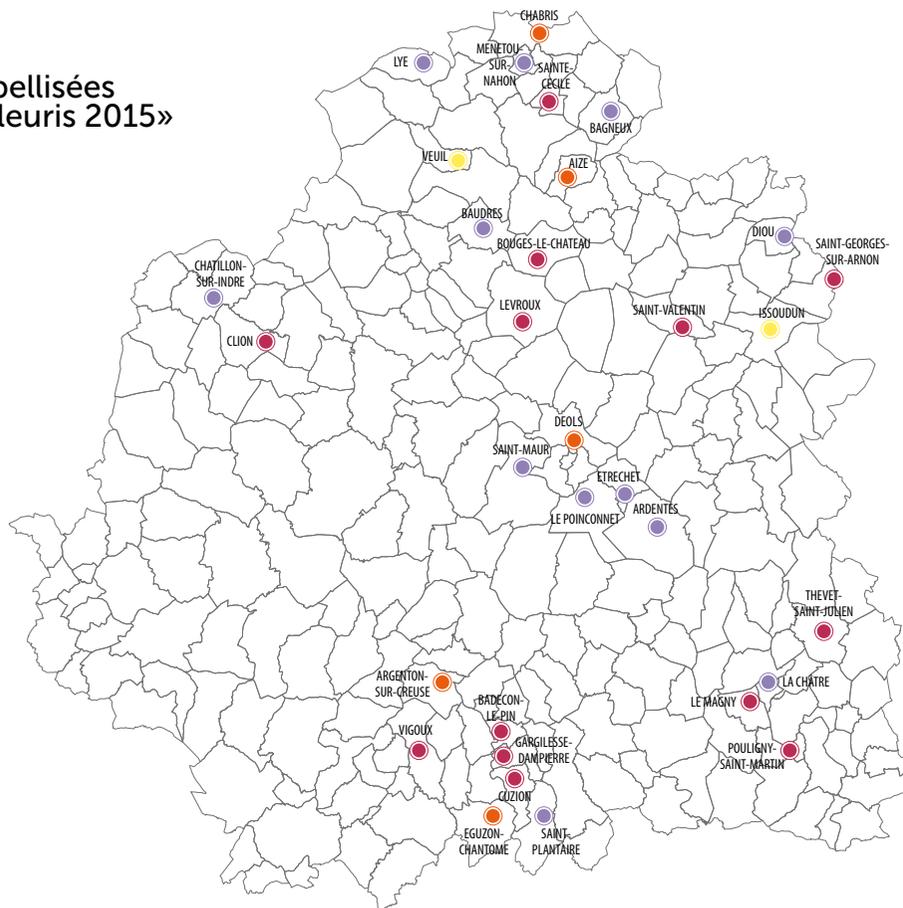
L'ensemble des communes est invité à concourir et/ou à organiser le concours pour leurs habitants. La mobilisation des communes indriennes et de leurs habitants est remarquable.

Ainsi, en 2015, 152 communes ont participé au concours et 1 513 habitants ont été primés. 32 communes sont labellisées Villes et Villages Fleuris.

CARTO

Les communes labellisées
«villes et villages fleuris 2015»

- 4 fleurs
- 3 fleurs
- 2 fleurs
- 1 fleur



CHIFFRES CLÉS

1400

C'est le nombre de membres du Club des Ambassadeurs Touristiques de l'Indre en 2015.



Carte des Ambassadeurs Touristiques de l'Indre

Les habitants d'un territoire sont les premiers vecteurs pour en parler, le faire découvrir et en faire la promotion. Le Club des Ambassadeurs Touristiques de l'Indre invite à s'approprier le patrimoine départemental et à le faire connaître.

Ce dispositif est destiné à tous ceux qui vivent dans l'Indre, que leur résidence soit principale ou secondaire. La carte de membre est gratuite et valable une année. L'ambassadeur peut visiter les 25 sites partenaires gratuitement à la seule condition d'être accompagné d'une personne acquittant un droit d'entrée.

Parmi les sites partenaires, on relève les châteaux de Valençay, Bouges, le domaine de Nohant, le musée du Cirque à Vatan, le musée de la minéralogie à Chail-lac ou encore la réserve animale de la Haute-Touche.

Le fonds d'action rurale

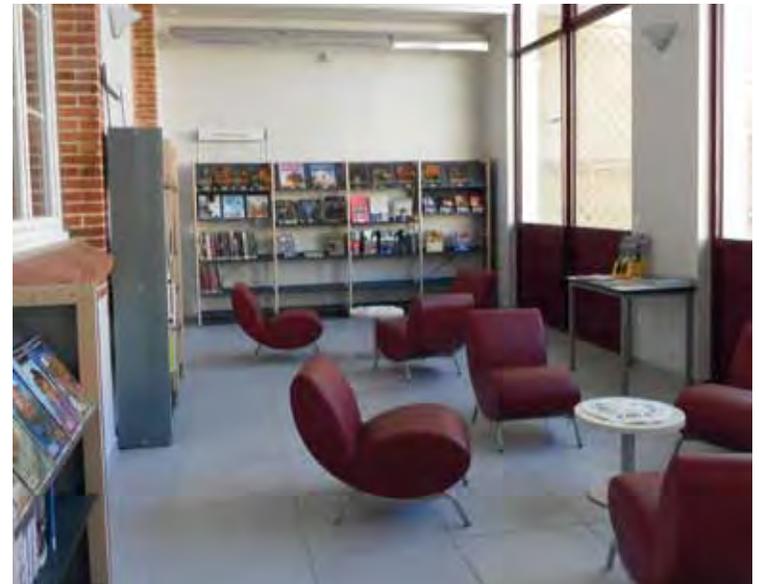
Le Fonds d'Action Rurale (F.A.R.) est un fonds «multicartes» qui aide les communes de manière exemplaire. Le F.A.R. permet à nos villages de disposer de l'essentiel pour la vie quotidienne. Il intervient autant en faveur de la voirie communale, rurale, qu'au bénéfice d'une école, d'une mairie, d'une bibliothèque, ou encore pour financer de l'acquisition de matériels.

En 2015, près de 350 opérations ont été subventionnées et 14 000 000 € de travaux H.T. engagés à hauteur de 3 040 000 €.



La Médiathèque de Valençay

Dotée d'une architecture très bien intégrée dans l'environnement, juste à immédiate proximité du tombeau de Talleyrand et de la mairie, la nouvelle médiathèque offre un volume vaste et spacieux, à destination de tous les publics : près de 100 000 € de subventions départementales sont venues aider la réalisation de ce très bel équipement de 793 m2 et d'un coût de 860 000 € H.T.



DOC**La répartition
du FAR 2015
par canton**

Canton	Voirie	Equip.Rural	TOTAL
AIGURANDE	90 479 €	62 657 €	153 136 €
ARDENTES	51 598 €	83 978 €	135 576 €
ARGENTON-SUR-CREUSE	55 694 €	66 499 €	122 193 €
BÉLÂBRE	55 194 €	66 515 €	121 709 €
LE BLANC	55 462 €	73 994 €	129 456 €
BUZANÇAIS	54 718 €	80 152 €	134 870 €
CHÂTEAUROUX-EST	48 340 €	50 932 €	99 272 €
CHÂTEAUROUX-OUEST	17 944 €	50 817 €	68 761 €
CHÂTILLON-SUR-INDRE	68 677 €	61 377 €	130 054 €
LA CHÂTRE	103 822 €	90 279 €	194 101 €
ÉCUEILLÉ	69 118 €	56 752 €	125 870 €
ÉGUZON	45 328 €	41 188 €	86 516 €
ISSOUDUN-NORD	38 225 €	58 226 €	96 451 €
ISSOUDUN-SUD	54 845 €	66 393 €	121 238 €
LEVROUX	47 924 €	68 659 €	116 583 €
MÉZIÈRES-EN-BRENNE	56 645 €	68 506 €	125 151 €
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	71 813 €	61 367 €	133 180 €
SAINT-BENOÎT-DU-SAULT	80 813 €	66 340 €	147 153 €
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE	71 520 €	63 768 €	135 288 €
SAINT-GAULTIER	47 622 €	60 065 €	107 687 €
SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE	90 954 €	61 726 €	152 680 €
TOURNON-SAINT-MARTIN	60 361 €	61 357 €	121 718 €
VALENÇAY	98 272 €	69 789 €	168 061 €
VATAN	51 477 €	61 013 €	112 490 €
TOTAL	1 486 845 €	1 552 349 €	3 039 194 €

Travaux en centre bourg

Dans le cadre du réaménagement pluriannuel de son bourg, la commune de Palluau-sur-Indre, a entrepris de gros travaux de réhabilitation de son école (360.000 € H.T.). 22 000 € de F.A.R. ont été accordés et une assistance technique a été apportée pour le volet architectural (C.A.U.E.) ainsi que pour la recherche de financements publics.

A Ceaulmont, le chantier de la future mairie, grâce à la réhabilitation du presbytère, a été entrepris avec 22 000 € de F.A.R. (155 000 € H.T. de travaux).

CHIFFRES CLÉS**3 039 194 €**de programme
pour 2015 ainsi répartis :**1 486 845 €**

pour la section voirie

1 552 349 €.pour la section équipement
rural**Les fonds se coordonnent !**

Au titre du F.A.R., 11 communes ont bénéficié du Plan Départemental d'informatisation des petites bibliothèques, le fonds bibliothèque complétant cette aide (Meunet-sur-Vatan, Anjouin, Argy, Mosnay, Vineuil, Crevant, Crozon-sur-Vauvre, Montchevrier, Orsennes, St-Denis-de-Jouhet, Saint-Plantaire).

Le F.A.R. a octroyé 8 053 € pour la réfection du sol du gymnase à Etrechet. Le F.A.R. Sport est intervenu à la même hauteur (8 053 € + 8 053 €).

A Néons-sur-Creuse, la création d'un espace culturel dans l'ancienne école a bénéficié de 12 300 € au titre du F.A.R. avec un complément de 12 000 € dans le cadre du F.A.R. Culture.

L'Indre protège son environnement

Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre et Plan Climat Énergie Territorial

Depuis 2009, le Département réalise le suivi des quantités de gaz à effet de serre émises dans l'exercice de ses compétences (carburants de transport, combustibles de chauffage, gaz de climatisation, électricité). En investissant dans l'isolation des bâtiments - notamment des collèges -, l'installation de matériel de chauffage performant, le choix de matériels électriques et informatiques économes ou l'acquisition de véhicules moins émissifs, le Département est parvenu à obtenir une diminution moyenne de ses émissions de près de 1,5% par an, passant ainsi de plus de 10 400 tonnes équivalent CO2 en 2009 à 9 300 teq CO2 aujourd'hui.

Le Programme départemental de maîtrise des déchets :

En 2015, le Département a poursuivi son aide à la modernisation de la gestion des déchets dans les collectivités en aidant à l'aménagement d'une nouvelle alvéole à la déchèterie BAZELLECO (Communauté de Communes Chabris Pays de Bazelle), à l'acquisition de 600 composteurs individuels (Communauté de Communes de La Châtre-Sainte-Sévère et SYMCTOM de la région du Blanc) et de 4 conteneurs de collecte sélective du verre (Communauté de Communes de la région de Levroux).



La loi NOTRe du 7 août 2015

Transférer aux Régions la responsabilité de l'élaboration et du suivi des plans de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND) et du Bâtiment et des travaux publics (PPGDBTP).

Le Département a transmis l'ensemble des éléments concernant les travaux en cours à la Région.

Les Espaces Naturels Sensibles de l'Indre

Le Département soutient chaque année le fonctionnement des structures gestionnaires des ENS dont il est propriétaire à savoir la Réserve naturelle nationale de Chérine et l'Étang de Bellebouche.

En 2015, une aide de près de 34 000 € a été accordée à la commune de Valençay pour l'acquisition de 41 ha de prairies humides le long du Nahon en contre-bas du château. 1 000 € ont également été accordés à la mairie pour une expertise botanique préalable à la réalisation d'un plan de gestion du site.

Les communes de Reuilly et de Déols ont bénéficié respectivement de 6 630 € et de 2 230 € pour la restauration écologique des ENS des Prairies de l'Arnon et du Bois de la Ringoire.

L'intégration des sentiers de randonnées de tous les ENS de l'Indre au site www.36sorties.fr a débuté en 2015. A terme, les habitants et les visiteurs pourront découvrir le patrimoine naturel très riche et varié du département.

8 000 € ont été consacrés à des investissements d'accueil du public en Forêt Domaniale de Châteauroux.



Les 25 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles

- La Réserve naturelle nationale de Chérine en Brenne
- Le site de Bellebouche à Mézières-en-Brenne
- Le moulin de Seillant à Chaillac
- La boucle du Pin à Badecon-le-Pin
- Fougères et la fileuse à Saint-Plantaire
- Le parc des Parelles à Crevant
- La forêt de Châteauroux
- Les Iles du Fouzon à Varennes-sur-Fouzon
- Les terres d'Urmont à Montgivray
- Le moulin d'Angibault à Montipouret
- Le vallon de la Prée à Ségry
- Les prairies de l'Arnon à Reuilly
- Le bois de la Ringoire à Déols
- Les Effes et les Riaux à Varennes-sur-Fouzon
- L'Ile du moulin à Chabris
- Les jardins de Chambon à Martizay
- La boucle de Montaigu à Lureuil
- Les Jardins de Sarzay à Sarzay
- Les jardins de Beauregard au Magny
- Le sentier de Ferrières à Nérét
- Le marais de la Presle à Saint-Georges-sur-Arnon
- La boucle de Montcifray à Chabris
- Les Prés du Canal à Mézières-en-Brenne
- La coulée verte sur les communes de Châteauroux, Déols et Saint-Maur
- Les Sources de la Théols sur les communes d'Ambrault et Bommiers

Eau : sécuriser la ressource et améliorer la qualité



Le Fonds Départemental de l'Eau permet de subventionner, généralement en cofinancement avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées des collectivités rurales.

L'action du Département en matière d'eau et d'environnement s'articule autour de deux thèmes :

- > la gestion de l'eau potable.
- > la protection des eaux superficielles et souterraines avec notamment des actions sur l'assainissement.

En 2015, le Département a poursuivi sa politique en faveur des collectivités compétentes dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

En ce qui concerne l'eau potable, le Département accompagne les maîtres d'ouvrages dans les démarches qui visent à entreprendre les actions de sécurisation de la ressource en eau préconisées par le schéma départemental d'alimentation en eau potable.

Le Département participe également à la construction d'équipements permettant une amélioration de la qualité de l'eau.

Concernant l'assainissement des eaux usées, en dehors de communes qui, compte tenu de leur faible population resteront en assainissement individuel, les actions en matière d'épuration des bourgs sont poursuivies.

La construction ou l'amélioration des stations d'épuration permettra ainsi d'améliorer de façon significative la qualité des eaux des ruisseaux et rivières du département.

Construction d'une station de traitement d'eau destinée à la consommation

Pour sa production d'eau potable le Syndicat des Eaux de la Demoiselle dispose de trois stations dont la principale est celle de la Saura qui représente plus de 70% du total.

Depuis plusieurs années, des dégradations momentanées de la qualité de l'eau brute du captage de la Saura sont observées, elles se caractérisent par la présence de particules fines en suspension. En effet, lors d'évènements pluvieux, l'eau se trouble à cause de la nature du sous-sol.

Le Syndicat a donc décidé de construire une unité de traitement de la turbidité sur ce captage afin de sécuriser sa production. Au traitement de la turbidité s'ajoute également celui de la dureté, ce qui permettra d'éviter l'entartrage du réseau de distribution et une meilleure efficacité énergétique des appareils domestiques.

Chiffres clés de l'action :

- Territoire couvert : 13 communes à l'Ouest de Châteauroux.
- Production annuelle du Syndicat : plus de 950 000 m³ d'eau.

L'assainissement des bourg ruraux

Suite à la réalisation de son zonage d'assainissement, la commune d'Ingrandes a décidé d'équiper son bourg d'un assainissement collectif. Cette opération consiste en la construction d'une station de traitement des eaux usées de type disques biologiques et en la création d'un réseau d'eaux usées.

La station d'épuration est dimensionnée pour 220 Equivalents Habitants et les effluents de 97 habitations seront collectés par un réseau de plus de 2 400 ml. La commune profite de l'ouverture de tranchées pour renouveler une partie de son réseau d'eau potable.



CHIFFRES CLÉS

1 223 000 € d'aide du département au titre du fonds départemental de l'eau

4 446 000 € T.T.C de programme de travaux

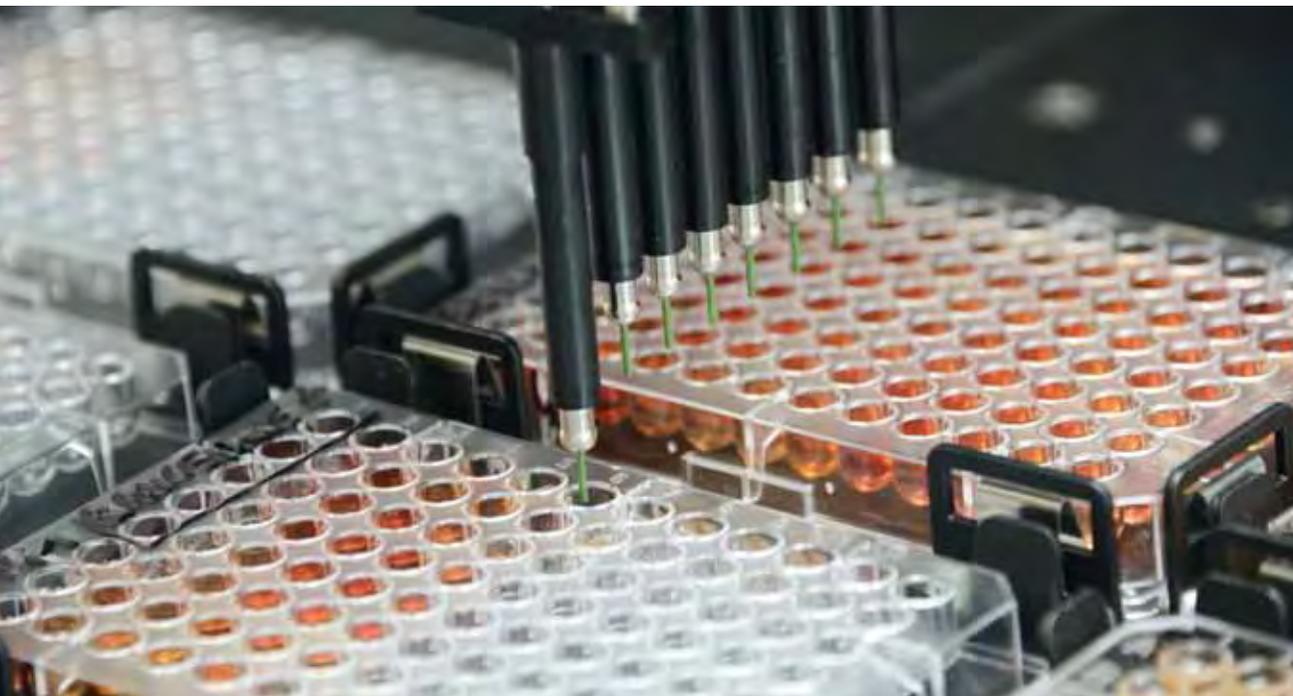
13 500 habitants concernés

5 970 branchements d'eau potable

677 000 € H.T. pour le projet d'assainissement du bourg

203 000 € Aide du Département

Le laboratoire départemental d'analyses



2015 a été une bonne année pour le laboratoire départemental de L'Indre!

Ses résultats financiers ont été très satisfaisants.

Ils illustrent l'intense activité qui a régné au LDA36 durant l'exercice 2015 dans ses deux grands secteurs d'activité.

En hygiène alimentaire, le LDA36 a maintenu son portefeuille client dans un contexte économique difficile où la concurrence est vive.

Il a tenu l'intégralité de ses engagements contractuels vis-à-vis de l'ensemble des métiers de bouches, quelle que soient leurs situations géographiques sur le territoire départemental.

Ce service a également été très sollicité par les éleveurs transformateurs fromagers pour garantir la qualité sanitaire des fromages AOP du terroir.

En santé animale, le LDA36 s'est imposé comme un laboratoire de proximité très apprécié des vétérinaires, des éleveurs, du GDS36 ainsi que de la DDCSPP36. Toutes ses activités analytiques ont permis de conforter le bon état sanitaire du cheptel départemental, de contrôler avec acuité tous les mouvements d'animaux et de déterminer l'étiologie des avortements déclarés.

Ce faisant, le LDA36 a contribué à la protection des consommateurs.

Son activité ne s'est pas limitée aux animaux domestiques, elle concerne également le suivi sanitaire de la faune sauvage en collaboration étroite avec le GDS et la Fédération des Chasseurs.

A ce titre, le Département de l'Indre se distingue par un suivi pluriannuel de la santé du gros gibier afin de garantir qu'il ne transmette pas des maladies aux animaux de rente.

Dans toutes ces activités le LDA36 a obtenu le renouvellement de ses accréditations délivrées par le COFRAC, gage de qualité!



Un buvard bien utile

Cette lutte pour la qualité sanitaire s'est focalisée sur la bactérie *Listeria monocytogenes* qui est redoutable pour le consommateur et qui peut provoquer des avortements chez la femme enceinte.

Pour ce faire et en partenariat avec le groupement de défenses sanitaire de l'Indre, le laboratoire a développé un astucieux dispositif simple et économe permettant aux éleveurs de faire converger par voie postale vers le laboratoire des prélèvements de leur lait de tank à un rythme hebdomadaire.

Ce dispositif comprend un kit à prélèvement stérile, un buvard absorbant et une simple enveloppe de réexpédition pré affranchie.

Il autonomise l'éleveur dans sa prise d'essai et lui donne la possibilité de transférer son lait pour analyse vers le laboratoire pour le simple coût d'une lettre !

À partir de ces buvards imbibés de lait cru, le laboratoire peut procéder à des analyses de

mélange entre éleveurs qui diminue d'autant les coûts d'analyses. Le résultat est connu 48 heures après l'arrivée des échantillons.

En cas de mélange positif, la reprise en analyse individuelle permet d'identifier l'élevage contaminé par *Listeria monocytogenes* 96 heures après l'arrivée au laboratoire.

L'éleveur informé sans délai de cette contamination peut bloquer la commercialisation de ses fromages fabriqués avec le lait contaminé et éviter ainsi toute médiatisation de l'événement.

Cette organisation qui fédère de très nombreux éleveurs porte ses fruits et protège l'image commerciale des produits fromagers au lait cru comme le Valencay ou le Pouligny Saint Pierre.

Avec un tel dispositif fabriqué au LDA36, le producteur peut pour un coût raisonnable disposer de 52 résultats listeria à l'année, ce qui est remarquable pour un producteur fermier !

CHIFFRES CLÉS

3 136 aliments analysés en hygiène alimentaire en 2015 pour un total de 12 500 analyses différentes.

82 774 analyses de santé animale réalisées.

160 chevaux, **911** porcs et **4** sangliers, ont été concernés par la recherche de Trichine.

Les opérations de A à F doivent être réalisées dans la même journée

Le kit comprend : un flacon stérile, une enveloppe T réponse et un sac à prélèvement avec à l'intérieur un grand et un petit buvard.



A - Ouvrir le flacon stérile et le remplir jusqu'au niveau du trait noir avec le lait du tank



B - Ouvrir le sac en tirant sur les deux petites languettes
C - Verser dans le sac le lait contenu dans le flacon stérile, en veillant à ne pas toucher les buvards, ni les bords et l'intérieur du sac avec les mains



D - Refermer le sac : Faire plusieurs tours avec le haut du sac et replier les 2 grandes languettes



E - Placer le sac dans l'enveloppe T réponse

F - Poster l'enveloppe T les lundis ; pour les semaines comprenant un jour férié : faire l'envoi selon le planning établi



Secourir, protéger les biens et l'environnement

En 2000, le Conseil d'administration du SDIS a résolument orienté les politiques d'investissement de cet établissement public essentiellement vers la modernisation des centres d'incendie et de secours intégrés au Corps départemental.

Considérant que le maintien du maillage territorial en unités de secours participait à la réalisation d'un service public de proximité au profit de tous les Indriens et que ce maillage reposait majoritairement sur des centres de secours à dominante rurale, les autorités du SDIS ont voulu faire coïncider soutien du volontariat et adaptation de casernements, souvent très anciens, à des conditions d'exercice faisant la part belle à la mixité homme-femme, à la rationalisation des surfaces construites ou réhabilitées et à la standardisation des projets.

Au total, ce sont 10 casernements qui ont été construits et 17 autres qui ont fait l'objet, ou vont faire l'objet en 2016 de début de restructuration (parfois très lourdes) ou de rénovations.

Le projet est né d'un double constat partagé par les autorités et le même président des 2 entités, à savoir la nécessité de relocaliser les bâtiments respectifs pour les rendre plus fonctionnels l'un et l'autre, ainsi que la possibilité de partager à la fois certains locaux ou fonctionnalités (aire de lavage, chaufferie, sanitaires, équipements de cuisine, voiries, parkings, réseaux) mais aussi des charges et contraintes liées à la construction.

GRAPH

Activité Opérationnelle de 1999 à 2015 + 28 %



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'INDRE : missions et chiffres clés

Les missions :

Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence.

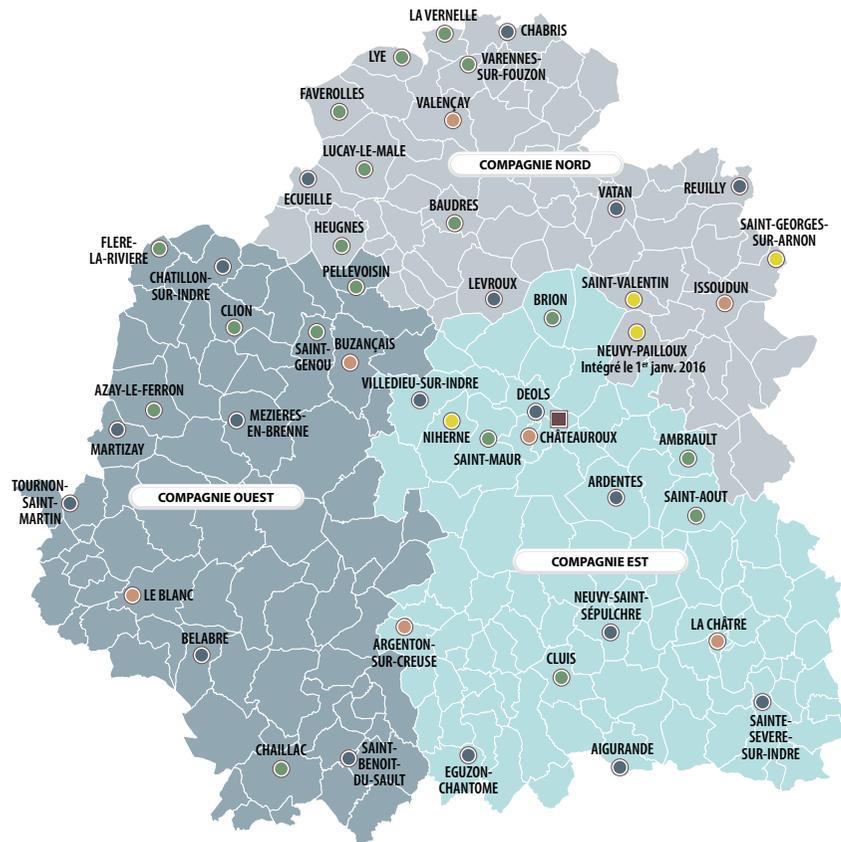
Dans le cadre de leur compétence, ils exercent les missions suivantes :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation.

CARTO

L'organisation territoriale du SDIS de l'Indre

- Centre de Secours Principaux
- Centre de Secours
- Centre de 1^{ère} Intervention Intégrée
- Centre de 1^{ère} Intervention communaux
- Etat Major



CHIFFRES CLÉS

Montant 2015 des dépenses consacrées à la politique batimentaire du SDIS, dans ses 44 implantations territoriales :

371 696 € au titre des investissements

499 696 € au titre du fonctionnement

Le service départemental d'incendie et de secours de l'Indre est un établissement public départemental placé sous la double autorité :

- du représentant de l'État dans le département pour la mise en œuvre de ses moyens opérationnels et les actions de prévention contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;
- du conseil d'administration, où siègent des maires et des conseillers départementaux, et de son président pour la gestion administrative et financière.

Organisation opérationnelle : un service de secours de proximité

Le S.D.I.S. est composé d'un État Major et des centres d'incendie et de secours. L'État Major assure les tâches administratives

et techniques indispensables au bon fonctionnement du service. L'État Major abrite aussi les structures suivantes :

- Le Centre de Traitement de l'Alerte (C.T.A.) qui est l'organe unique de réception des demandes de secours pour l'ensemble du département de l'Indre où aboutissent les appels sur le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers (18). Près de 35 000 appels ont été reçus en 2014, soit près d'une centaine par jour.

- Le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S.) qui est l'organe de coordination de l'activité opérationnelle des services d'incendie et de secours.

- L'école départementale du S.D.I.S. de l'Indre où sont dispensées les formations opérationnelles nécessaires aux sapeurs-pompiers dans les domaines les plus divers (incendie, secourisme, risques chimiques...), pour qu'ils accomplissent avec efficacité leurs missions.

Les centres d'incendie et de secours (C.I.S.)

Composés de 7 centres de secours principaux (C.S.P.), de 19 centres de secours (C.S.) et de centre de première intervention (C.P.I.) (23 dont 18 intégrés), ils sont au nombre de 48, répartis au sein de 3 compagnies, implantés sur l'ensemble du département afin de réaliser un maillage du territoire garantissant une distribution rapide des secours.





Partager
nos émotions

La culture : un facteur de développement

Les concerts et spectacles

«Musique et Théâtre au Pays»

Ce dispositif permet à chacun d'accéder gratuitement à l'univers du spectacle vivant professionnel sur l'ensemble du territoire départemental.

Le nombre de soutien aux manifestations organisées par les Communes ou les Associations sont importantes.

Soixante spectacles ont été aidés dans ce cadre. Le budget alloué à ce dispositif est de 65 000 €.



La Culture est un facteur de développement individuel et collectif

Pour un territoire, c'est aussi un facteur de développement, de sa qualité de vie, de son attractivité.

En 2015, malgré un contexte favorable à une baisse des politiques dites facultatives, le Département a maintenu sa politique volontariste d'aide et de soutien.

Au sein de cette politique, l'aide à la diffusion du spectacle vivant tient une place importante car elle permet notamment de faciliter la bonne répartition géographique de l'offre. Il en est ainsi du dispositif «Musique et Théâtre au Pays».

Parallèlement, le soutien aux compagnies de théâtre indriennes ou aux nombreux festivals est reconduit. L'activité théâtrale sur notre territoire est forte. Elle l'a toujours été, qu'elle soit amateur ou professionnelle. Quant aux festivals ils sont, pour certains, d'envergure nationale voir internationale. Ils qualifient notre territoire et confortent sa notoriété. Leur fréquentation est chaque année en augmentation. Ainsi, en 2015, plus de 26 000 spectateurs y ont assisté.

Dans le domaine des arts, les programmes d'expositions des Musées de Châteauroux et de l'Hospice Saint-Roch ont été objets de subventions. Par ailleurs, le Département met en place

un fonds spécifique dédié aux expositions artistiques. En 2015, douze dossiers ont bénéficié du dispositif, permettant ainsi à un public nombreux de rencontrer des productions de qualité.

Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques artistiques sont bien un objectif de la politique culturelle mise en place.

Ainsi, des actions spécifiques en direction des collégiens sont organisées. En 2015 et dans ce cadre, des interventions de sensibilisation à la poésie et aux arts plastiques se sont déroulées dans 19 établissements.

Autre dispositif majeur, l'opération «Collégiens au Théâtre» qui permet chaque année à 3000 élèves d'avoir accès gratuitement et dans les meilleures conditions à la programmation des grands lieux de diffusion indriens.

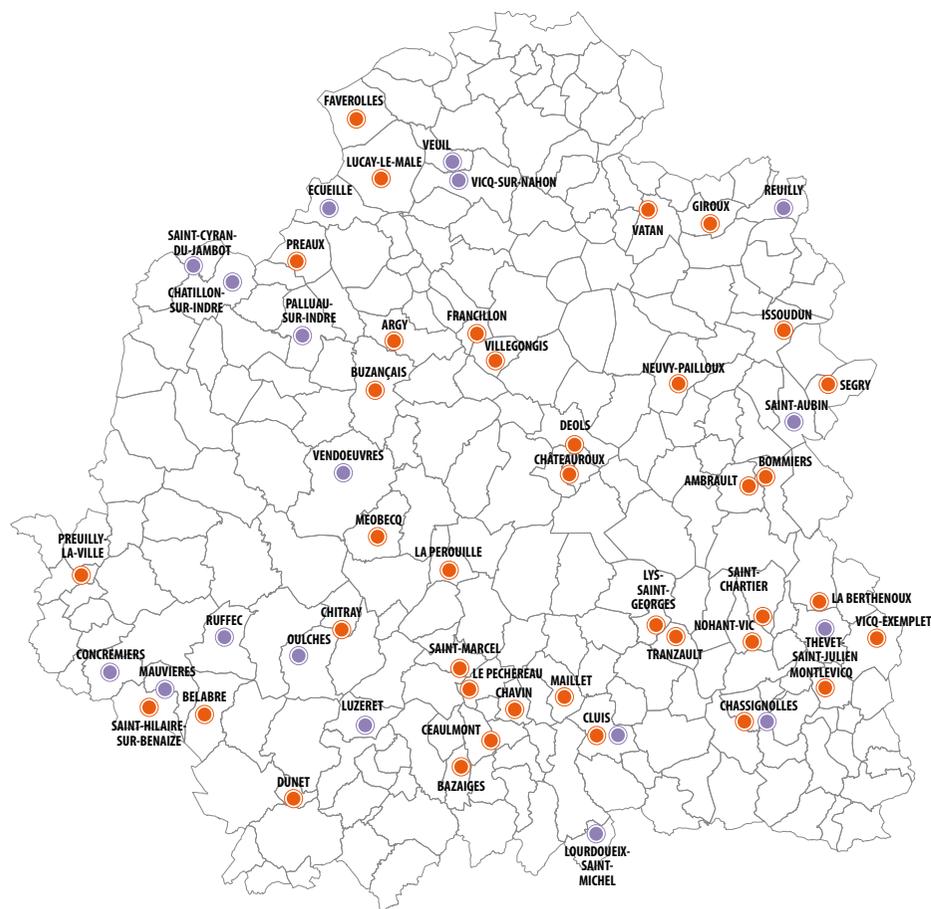
Enfin, quant à la pratique artistique, le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques est essentiel. Son activation permet au Conservatoire à Rayonnement Départemental, aux Sociétés musicales, à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre et aux Ecoles municipales de recevoir l'aide du Département. Grâce à l'excellent maillage pédagogique de notre territoire de très nombreux élèves peuvent bénéficier alors d'un enseignement de qualité.

CARTO

Les aides à la restauration du Fonds Patrimoine

 BÉNÉFICIAIRES PUBLICS

 BÉNÉFICIAIRES PRIVÉS



CHIFFRES CLÉS

75

restaurations, dont 9 châteaux,
18 églises et 4 chapelles

26 000

spectateurs présents lors
des grands festivals 2015

Fonds de protection du Patrimoine

En 2015, 75 opérations ont bénéficié du soutien départemental dont 48 restaurations publiques et 27 restaurations privées.

Le montant total des subventions allouées s'élève à 624 000 €.

On notera plus particulièrement, les travaux réalisés sur la forteresse du site de Cluis-dessous, les restaurations du Donjon du XV^e siècle du Château du Plaix-Jolliet et du Château de Luzeret par les propriétaires privés.

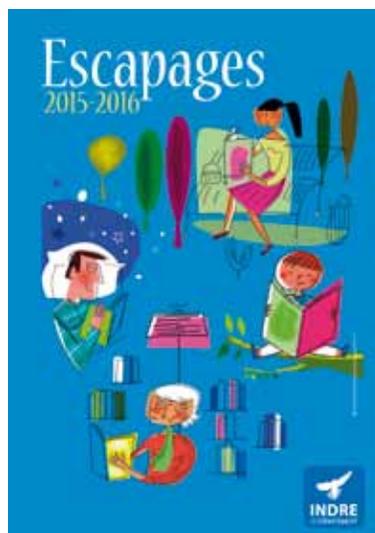
Pour les réalisations publiques, on appréciera celles des chapelles de Vouhet à Dunet et Saint-Marin à Saint-Marcel, de l'église Saint-Etienne de Déols, des peintures murales de l'église Saint-Pierre de Tranzault, des cloches de l'église Saint-Martin d'Argy et enfin, des stalles du XII^{ème} siècle de l'église Saint-Pierre de Bommiers.

Lire, écouter, voir... avec la BDI

Le Département met tout en action pour continuer à développer la lecture sur notre territoire et offrir aux Indriens une équité culturelle. La transformation d'un lieu de stockage en un lieu de mise en valeur et de choix sur place, destiné aux 100 bibliothèques du réseau départemental de lecture publique en est le fruit. Sa fréquentation en 2015 montre combien cette structure est attirante.

La BDI, dans son rôle de pôle ressource devient tête de réseau pour l'ensemble des bibliothèques de l'Indre. Ce réaménagement permet un choix plus important de documents (35 000), donne l'occasion, pour les bibliothécaires du réseau, de découvrir dans un espace clair et fonctionnel les supports d'animations pouvant être mis à leur disposition.

2015 a vu une forte augmentation du taux de réservations des documents sur le site de la BDI : www.biblio36.fr. En effet, la fréquentation du site est en hausse et la possibilité offerte de réserver les collections en ligne est largement utilisée par chaque usager inscrit dans une bibliothèque du réseau.



Escapages : une année de lecture pour 17 365 lecteurs

Le prix Escapages récompense les livres préférés des jeunes du département de l'Indre, de la maternelle au lycée, même au-delà puisque les adultes peuvent participer avec le prix Escapage+.

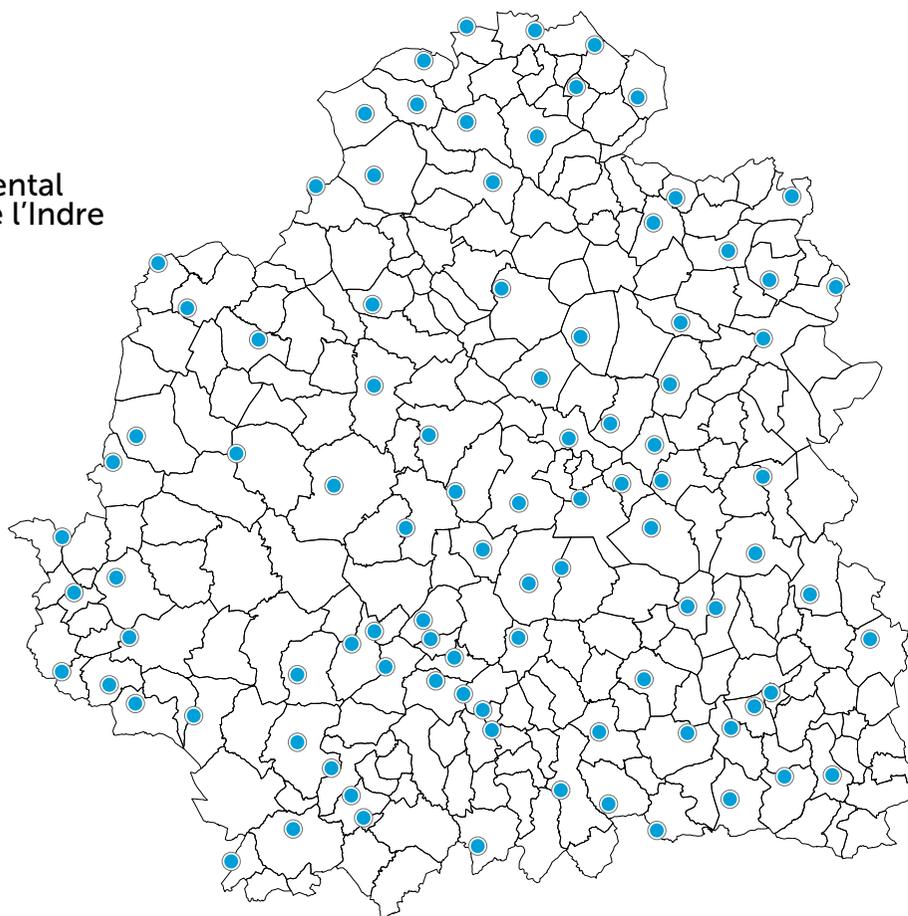
Escapages, c'est aussi, tout au long de l'année, une proposition d'animations autour des livres, dans les écoles et bibliothèques, jusqu'au spectacle final à Equinoxe, pour plus d'un millier d'enfants.

L'implication du Département est importante, à la fois par le financement 12 800 €, par l'acquisition des livres mais aussi par l'implication d'agents de la Bibliothèque départementale qui assurent notamment la réalisation de la brochure et la diffusion des informations auprès des partenaires.

CARTO

Le réseau départemental des bibliothèques de l'Indre

● Bibliothèques de l'Indre



CHIFFRES CLÉS

195 000 €

pour les acquisitions en 2015

100

bibliothèques du réseau départemental de lecture publique

16 437

réservations passées en ligne sur biblio36.fr

1-2-3 albums : un voyage intergénérationnel...

Cette animation conjugue le voyage (pour certains, le voyage signifie rencontre, dépaysement, détente..) et les livres (pour beaucoup, c'est ennui, vide, difficultés...). Ainsi, on facilite la rencontre du livre et du lecteur, on crée des liens entre publics d'âges et d'origines différents, on provoque des partenariats, on tisse du sens...

Chacun est invité à participer à cette animation à travers dix albums, dix destinations mais surtout dix voyages, dix occasions de lire.

La Bibliothèque départementale propose ces moments de partage aux bibliothèques de son réseau, aux collègues, aux maisons de retraite... et ce sont, en 2015, 17 structures qui ont profité des escales de ce voyage-lecture !

L'action culturelle se développe :

L'action culturelle n'a cessé de prendre de l'ampleur à l'intérieur des bibliothèques : une diversité de programmations (expositions, spectacles-contes, ateliers, etc.), des espaces d'animations plus nombreux, un souci partagé des professionnels d'intégrer cette mission d'animation à celles qui déjà fondent la bibliothèque, c'est à dire la mise à disposition de collections. La Bibliothèque départementale participe de cette dynamique en proposant des expositions, des valises thématiques et autres matériels qui permettent aux bibliothèques de son réseau de faire vivre leurs collections à travers à la fois leur quotidien mais aussi des événements qui rythment leur année culturelle.

Les archives départementales de l'Indre en 2015



graffiti d'un notaire du XVIIe siècle.

Une salle de lecture efficace

Avec un effectif resserré, les Archives départementales ont pu assurer leurs missions en 2015 comme les années précédentes. La salle de lecture a bien fonctionné : en 2 662 séances de travail de 630 lecteurs différents, elle a délivré 15 259 articles (13 963 en 2014). En hausse l'état civil, bien que consultable par internet (1 184 articles contre 924 en 2014), et les archives modernes qui le complètent (enregistrement, cadastre..., 4 800 contre 4 125 en 2014), les fonds d'archives privés (887 contre 359 en 2014).

Une salle de lecture virtuelle en mutation

Le site internet, véritable vitrine du service avec ses archives en ligne très consultées (287 133 connexions pour 278 083 654 pages vues, en baisse par rapport à 2014, avec 313 152 connexions et 30 555 000 pages vues en 2014), a suscité d'abondants courriels et appels téléphoniques et doit être amélioré. Une nouvelle visionneuse a été testée pour permettre, outre la consultation de l'état civil et du cadastre, celle des registres matricules de recrutement, numérisés en 2013, accessibles seulement sur 3 écrans en salle de lecture pour permettre les recherches sur les «poilus» de la Grande Guerre. Le site internet devrait être enrichi de nouvelles informations (cours de paléographie, instruments de recherche...



Projet d'illustration d'Eugène Hubert pour la «Vendée de Palluau» en 1796

CHIFFRES CLÉS

Le traitement des collections : des informations nouvelles

Les nécessités du service n'ont pas permis de continuer le retraitement des archives contemporaines avec autant d'ampleur que l'année précédente : néanmoins 5 606 articles (11 082 en 2014), correspondant à 511 mètres linéaires, ont été traités, permettant 250 m. d'éliminations. Ainsi la croissance de nos collections a-t-elle été négative de 104 mètres linéaires. Les versements ont été modérés, mais le transfert des tables des transcriptions hypothécaires antérieures à 1956 a procuré d'abondantes recherches, venant de particuliers ou d'études notariales.

A signaler le don par les descendants de l'archiviste Eugène Hubert, d'un important ensemble de documents figurés, estampes, cartes, dessins, qui complète notre connaissance sur l'activité du grand érudit, toujours soucieux d'illustrer ses publications savantes.

5 606

articles d'archives qui ont été revus pour conservation ou destruction

28 000 000

de pages consultées sur le site internet des archives en 2015



Grâce à un collectionneur d'affiches, le devoir de mémoire a pris un tour original avec une exposition sur « Les enfants dans une guerre de trente ans 1914-1945 ». Et le second semestre a offert un itinéraire inattendu dans une autre époque, avec « L'esprit du Grand Siècle » en collaboration avec le musée de Châteauroux.

Le contrôle et le conseil aux collectivités locales ont été pleinement assumés avec 39 inspections, sans compter l'appui donné à l'inspection générale pour ses rapports sur les archives communales et communautaires de Châteauroux et sur les archives communales et hospitalières d'Issoudun.

Image de l'innocence enfantine utilisée pour la propagande de guerre (coll. J.-L. et Fr. Girault).

Le sport encourage le développement local

Plaine des sports

La Plaine des Sports a accueilli en 2015, 35 262 utilisateurs pour 4 260 heures d'utilisation, dont 2 629 usagers secondaires, 28 954 personnes des clubs et comités et 3 679 enfants scolarisés



Les sportifs individuels de haut niveau qui sont inscrits sur les listes du Ministère des Sports sont également aidés par le Département. Afin de leur permettre de poursuivre leur évolution au plus haut niveau dans leur discipline de prédilection, le Département a attribué 7 bourses en 2015 pour un montant de 3 199 €.

Le Département apporte également des bourses d'un montant maximum de 770 € en faveur des licenciés qui s'engagent dans une formation en vue de l'obtention d'un Brevet Professionnel ou d'un diplôme d'État.

En 2015, 362 associations sportives ont obtenu une subvention du Département à travers le Fonds d'Action Rurale section Animation Locale et les dotations sportives sur Issoudun et Châteauroux Métropole, pour leur fonctionnement. Le montant total des aides accordées à ces associations s'élève à 236 712 €.

Le Département de l'Indre propose également deux dispositifs destinés aux jeunes âgés entre 6 et 25 ans qui permettent aux familles d'alléger les dépenses engendrées par la pratique sportive (Licence Sport en Indre 6/15 ans, Pass'Sport Culture 16/25 ans). 1 166 dossiers ont été aidés au titre de la licence Sport en Indre 6-15 ans, pour un montant total de 22 655 €.

Le Département de l'Indre soutient les communes en matière de construction mais aussi de réhabilitation d'équipements sportifs à travers le Fonds Départemental des Travaux d'Équipements Sportifs. En 2015, 5 projets sur les communes de Villedieu-sur-Indre, Valençay, Tournon-Saint-Martin, La Communauté de Commune de la Région de Levroux et Châteauroux Métropole ont bénéficié de subventions départementales d'un montant de 655 566 € qui ont généré plus de 2 240 922 € de travaux.

Il soutient également les communes pour la construction d'équipements socio-culturels. En 2015, c'est 1 projet sur Lucay-le-Mâle qui a bénéficié du concours financier du Département pour un montant de 16 770 € sur un volume de travaux estimé à plus de 403 727 €.

La collectivité accompagne également les clubs qui évoluent dans un championnat national. Outre la Berrichonne Football, ce sont également dix clubs qui ont obtenu le soutien financier du Département au cours de l'année 2015 pour un montant de plus de 400 000 €.

Le Département soutient les comités départementaux pour leur fonctionnement, les actions structurantes et les écoles départementales de sport. Au total, 42 comités ont été subventionnés pour un montant de 110 676 €.

A travers les Collégiades, le Cross Départemental ou le Petit Braquet, il apporte également son soutien au sport scolaire au gré de subventions accordées à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et à l'Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré (USEP).

Le Département propose également des dispositifs estivaux sur l'ensemble du Département à travers le Tour de l'Indre des Sports, Sport en Indre et Nagez Grandeur Nature. Animés par les comités sportifs et les clubs sportifs départementaux, ces activités ont permis à plus de 55 000 Indriens et estivants de découvrir plus de 31 activités sportives.

57 manifestations sportives de niveau international, national ou régional ont été soutenues pour un montant de 152 350 € de crédit voté.

La licence 6-15 ans

Ce dispositif est une aide pour les jeunes de 6 à 15 ans qui pratiquent un ou plusieurs sports.

Dès lors que le montant de l'adhésion annuelle est supérieur ou égal à 70 euros, une aide forfaitaire de 10 à 30 euros peut être allouée aux familles dont les enfants âgés de 6 à 15 ans résident et pratiquent une activité sportive dans l'Indre. En cas de seconde adhésion, le montant de la licence fédérale est intégralement remboursé dans une limite de 50 euros maximum. Ces aides ont été amplifiées en 2015. Depuis septembre 2015, la licence Sport en Indre s'adresse aux 6-15 ans.

Destiné à réduire la charge des ménages tout en offrant aux associations la possibilité de développer leurs propres ressources, ce sont 1 166 familles qui ont profité de ce dispositif en 2015.

Nagez Grandeur Nature

Du 4 juillet au 28 août 2015, le comité de l'Indre de natation a permis à 14 671 participants de découvrir et de se familiariser avec l'ensemble des activités aquatiques en milieu naturel à travers les 9 sites présents cette année. Outre la sensibilisation liée à la baignade en milieu naturel, ce dispositif a proposé des passages de brevet de natation mais aussi des séances d'apprentissage, d'initiation et de perfectionnement en natation. La présence des activités NGN a permis aux collectivités de dynamiser les investissements réalisés autour des plans d'eau, de développer l'image de leur site mais aussi d'offrir un service de proximité à la population et aux estivants.

CHIFFRES CLÉS

16 094

participants aux
**Tour de l'Indre des Sports
et Sports en Indre.**

38 925

participations
à **Nagez Grandeur Nature.**

57

manifestations d'envergures
soutenues en 2015,
représentant 4 779 nuitées et
14 000 repas.



Savoir nager

L'opération a accueilli en 2015 253 personnes, dont 48 % filles et 52 % de garçons originaires de 11 communes du département 76 % d'enfants entre 6 et 9 ans. 400 heures d'encadrement réalisées par le comité de l'Indre de natation du 3 juillet au 28 août

65

partager
nos émotions





Le Département

une collectivité de proximité



Un service public, des ressources humaines

Formations transversales aux directions

Les plus importantes sont :

La formation d'intégration

Cette formation statutaire obligatoire, organisée par le C.N.F.P.T., de 5 jours, s'adresse aux agents nouvellement recrutés dans la Fonction Publique Territoriale.

Les formations axées sur l'hygiène et la sécurité

789 jours de formation sur 2015 ont porté sur des thématiques liées à l'hygiène et la sécurité.

La plupart de ces actions ont été organisées en Intra, c'est-à-dire à l'attention exclusive des agents du Département (ex : conduite hivernale d'engins de viabilité hivernale).

Certaines actions ont été réalisées en interne, c'est à dire avec des formateurs issus du personnel du Département (ex : Sauveteur Secouriste du Travail).

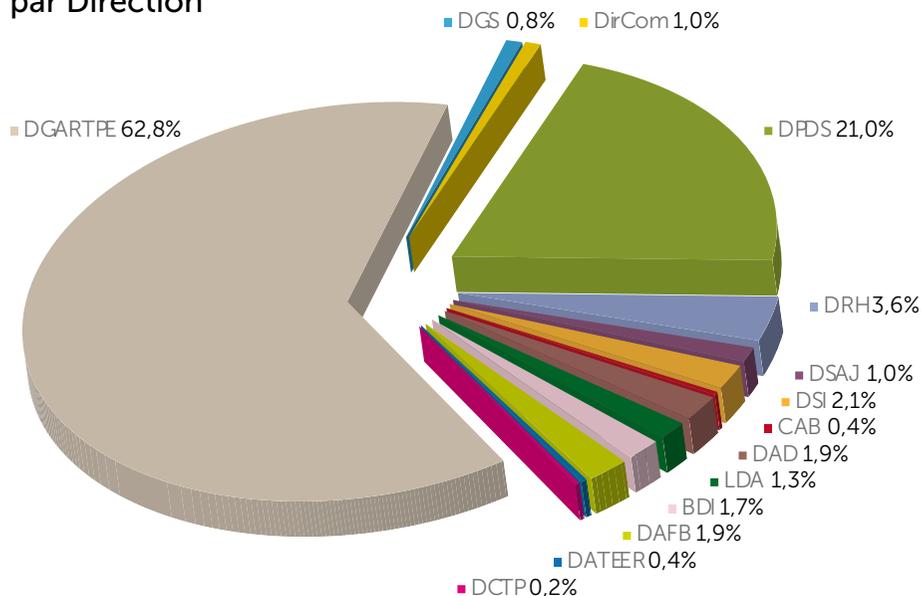
Les préparations aux concours et examens professionnels

La grande majorité de ces préparations, à l'attention de 70 agents (toutes catégories confondues), ont été délivrées en présentiel par le CNFPT.

4 de ces préparations ont été effectuées à distance.

GRAPH

Répartition des formations par Direction



Les formations liées aux spécialités des directions :

Directions	Nb de jours
DAD	7
BDI	16
DAFB	16
DATEER	2
DGARTPE	228
dont UT	152
dont collègues	32
DGS	2
Dir Com	3
DPDS	171
DRH	23
DSI	36
LDA	6
Total de jours	506

Les autres thématiques transversales

Libellé	Nb de jours
Comptabilité	19,5
Encadrement	17
Informatique	314
Juridique	16
Permis	93
Technique de communication	17
Total de jours	476,5

CHIFFRES CLÉS

1104

C'est le nombre de salariés du Département

Paye, Prévention et Protection sociale

> **Intégration des Ouvriers des Parcs et Ateliers** : Le décret n°2014-456 du 6 mai 2014 fixe les conditions d'intégration dans les cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale des O.P.A.. Au au 1^{er} janvier 2016, 5 agents intègrent le Département de l'Indre (35 au 01/01/2015).

> **Chèques-vacances** : l'année 2015 en termes de chèques-vacances, c'est 289 dossiers traités et 11 560 coupures éditées.

> **C.H.S.C.T.** : suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, le nouveau Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) a été mis en place et des premiers plans d'actions ont été élaborés pour améliorer les conditions de travail en matière d'hygiène et de sécurité.

Emploi et Gestion des Carrières

> **Concours d'Adjoint technique de 1^{ère} classe** : Un concours sur titre avec épreuves a été organisé par le Département de l'Indre pour le recrutement de 25 adjoints techniques, agents d'exploitation de la voirie publique. 281 candidats se sont inscrits, 185 ont été admis à concourir (remplissant les conditions), 161 se sont présentés et ont participé aux épreuves écrites, 38 ont été admissibles pour l'oral et 25 ont été admis.

> **Entretien Professionnel** : Le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, est venu substituer la procédure de notation par celle de l'entretien professionnel. Un support de compte-rendu de l'entretien a été élaboré et grâce à une application informatique développée en interne par la D.S.I., ce support a été dématérialisé. En 2015, c'est l'ensemble des agents titulaires qui est évalué et à partir de 2016 viendront s'ajouter les agents contractuels.

Les recrutements

> **Suppléances** : l'année 2015 a généré 4 488,5 jours de remplacement dans les collèges.

> **Turn-over** : le nombre de postes vacants et qui ont été pourvus en 2015 est de 65.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) assure des services multiples aux différentes directions du Département de l'Indre. aux usagers un service public optimal tout en rationalisant les investissements.

Des ressources numériques



L'objectif primordial est d'assurer le maintien en conditions opérationnelles du système d'information

Afin de fournir aux usagers un service public optimal tout en rationalisant les investissements.

Ces objectifs se traduisent en particulier par les actions suivantes sur le système d'information (SI) : Assurer la modernisation, la cohésion et la compatibilité des éléments du SI. Assurer la maîtrise d'œuvre des projets techniques. Assister les utilisateurs dans leurs difficultés à exploiter les logiciels et matériels mis à leur disposition. Assurer la sécurité d'accès, la disponibilité et l'intégrité du SI. Assurer les veilles technologique, réglementaire et légale.

Le SI se décompose en trois axes: l'informatique, la téléphonie et la télétransmission radio. Chaque axe se décline en deux volets: matériel et logiciel.

L'année 2015 a été, comme les années précédentes, riche en projets menés de front et conjointement et avec les directions métiers de la collectivité. Le premier chantier d'ampleur a été le changement d'appellation en «Conseil départemental» ainsi que l'application du nouveau découpage cantonal et l'adaptation de l'ensemble des applications et modèles de courriers en conséquence.

Le parc d'applications développées par la DSI

Il a été étoffé et amélioré (Entretien professionnel, Gestion de parc informatique des collèges, bourse d'échange, système de gestion des délibérations, gestion électronique des documents GED) afin de fournir aux utilisateurs de la collectivité et aux usagers, des informations et des services plus pertinents, plus efficaces et plus rapides. La gestion dématérialisée du suivi des dossiers de demande de bourse a été mise en œuvre.

Les services existants, tels que les sites Internet ont été maintenus et améliorés afin d'apporter aux usagers des avantages non négligeables lors des échanges avec la collectivité. Le site Internet des archives en ligne a comptabilisé 28 millions de pages consultées en 287 000 sessions sur l'année 2015, ce qui en fait le site Internet de la collectivité de loin le plus consulté.

Le site d'inscription aux transports scolaires de l'Indre

Il a également remporté un vif succès, en comptabilisant 70 % des inscriptions totales et 77 % des inscriptions éligibles à une démarche en ligne.

D'autres sites Internet sont également au service des usagers, en particulier ceux permettant la recherche d'assistantes maternelles sur le Département, la réservation de ressources liées à la bibliothèque départementale.

CHIFFRES CLÉS

800 utilisateurs

1000 postes

250 serveurs

260 applications

40 sites

La DSI du Département de l'Indre intervient également auprès des collègues

Pour apporter des conseils en terme de choix de matériels informatique et téléphonique. D'autres part, le Département continue à mener une politique de mutualisation des moyens et des ressources liées aux systèmes d'informations avec ses partenaires privilégiés.

La mutualisation

Thème fort de la collectivité avec ses partenaires, a été mise en œuvre concrètement avec les collègues et le SDIS lors de la mise en œuvre du marché de groupement de commandes pour les services de télécommunications. Cet appel d'offre est composé de 7 lots distincts comprenant les abonnements téléphoniques, les communications, les accès à Internet, la gestion des flottes de téléphonie mobile, les diffusions en masse de SMS, mail et Fax, les réseaux VPN opérés et les interconnexions en fibres optiques. Ces marchés notifiés aux fournisseurs en fin d'année 2014 ont été effectifs sur le premier trimestre 2015.



L'accompagnement des agents de la collectivité à l'usage des ressources informatiques

Particulièrement des logiciels mis à disposition, s'est traduit en 2015, par la mise en œuvre d'un plan de formation à LibreOffice. Concrètement, 55 sessions de formation (progression de 30 %) ont été dispensées en moyens propre permettant de valider 321 (progression de 26%) séquences de formation LibreOffice.

Un chantier d'ampleur, de refonte du socle d'infrastructure du système d'information permettant la diffusion des applications (Citrix XenApp) auprès des utilisateurs a également réalisé. L'ensemble des utilisateurs, bénéficie d'un nouveau portail de publication d'applications plus intuitif, plus moderne et plus individualisé.

La communication une mission de service public

En 2015, la Direction de la communication a accompagné des changements significatifs pour la collectivité (nouvelle Assemblée départementale avec un binôme homme/ femme sur chaque canton, redécoupage cantonal et changement de nom de la collectivité). En parallèle, elle a poursuivi ses missions d'accompagnement des services, d'information auprès des usagers et de promotion de l'image de l'Institution.



Un nouveau logo pour le Département de l'Indre

En avril 2015, le terme « Conseil général de l'Indre » devient « Conseil départemental de l'Indre » pour désigner l'Assemblée délibérante. Lorsque « Conseil général de l'Indre » désignait la collectivité territoriale, il est désormais remplacé par « le Département ». Ce changement d'identité a entraîné mécaniquement une nécessaire modification de l'ensemble des supports qui portait cette mention devenue obsolète. Il en est ainsi du logotype de la collectivité (nouvelle charte graphique), du matériel de correspondance (changement des papiers à en-tête, enveloppes, cartes de visite et de correspondance) et de l'ensemble des supports de signalétique mobile et événementielle (autocollants, panneaux, banderoles, etc.).

Presse

Revue de presse quotidienne, relations presse, interviews, invitations, communiqués, dossiers de presse et conférences de presse, partenariats avec les médias (114 insertions ; 16 spots radios diffusés 3 980 fois, soit plus de 350 heures d'antenne ; 185 panneaux loués en 2015).

Internet

Gestion des sites : indre.fr (166 653 visiteurs uniques en 2015), senior36.fr, collectivites36.fr et reso36.fr, Lancement de deux nouveaux sites, adt36.fr et 36sorties.fr en remplacement de l'application buzz-i. Gestion des boîtes mail «contact» sur indre.fr et 36sorties.fr.

Animation des réseaux sociaux : [Facebook](https://www.facebook.com/indre.fr) de indre.fr et 36sorties.fr (3 196 j'aime sur Facebook du Département) et comptes [Twitter](https://twitter.com/indre.fr) associés (1 888 abonnés Twitter du Département), [Youtube](https://www.youtube.com/indre.fr) et [Pinterest](https://www.pinterest.com/indre.fr).



Soutien aux communes, associations, comités et clubs sportifs

Traitement des courriers de demandes de dotation envoyés par les associations du département organisant des manifestations (près de 650 courriers traités en 2015) et gestion des stocks d'objets promotionnels.

Gestion du réseau d'affichage abribus du Département à destination des communes et associations de l'Indre : 51 campagnes parues gratuitement en 2015, sur une partie du réseau comprenant 170 panneaux étendus sur l'ensemble du territoire. Prêt de tentes : 42 mises à disposition et installations par les services du Département.

Faire
connaître
les actions du
Département



Valoriser
le territoire



Développer
des services
en ligne



Informier
le grand public
sur les services
qui leur sont
réservés



CHIFFRES CLÉS

14 000 connexions par
mois au site indre.fr

650 associations dotées en
objets promotionnels

150 supports réalisés
par la Direction de la
Communication

Informer, valoriser, animer

Supports papier

En fonction des supports, écriture, réécriture, prise de vue, conception graphique et impression de formulaires, outils d'information et de promotion des actions de l'ensemble des directions du Département (brochures, affiches, dépliants, plaquettes et flyers). 150 supports différents ont été réalisés en 2015, pour un budget d'impression de 81 520€ HT. Quelques exemples : guide pratique à l'attention des personnes âgées de l'Indre, formulaires APA, rapport d'activité, trombinoscope des élus (parution en juin 2016), guide des horaires L'Aile Bleue, brochure Escapages, guides du Tour de l'Indre et de Nagez Grandeur Nature...

Événementiel

Selon le type d'opération, en appui ou en charge de la création, de l'organisation et/ou de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole en lien avec le Cabinet du Président. Présence sur la plupart des manifestations organisées par le Département ou en partenariat avec la collectivité.

Principales opérations suivies par la Direction de la communication en 2015 :

- **solidarité** : stand du Département au Salon des Seniors, film sur l'Accueil familial,
- **éducation** : inaugurations de travaux dans les collèges (S. Limousin, Condorcet, Beaulieu), remise officielle des tablettes numériques au collège St Saint-Exupéry, cérémonies de remise de prix aux lauréats du Brevet des collèges et de l'enseignement secondaire, stand à la Journée d'intégration des nouveaux étudiants,
- **aménagement numérique du territoire** : présentation du chantier de déploiement de la fibre optique dans l'Indre et inaugurations de Points de Raccordements Mutualisés pour des montées en débit Internet,
- **culture et patrimoine** : Opération A la Découverte du patrimoine, Le Passeport VISA 36, Le Club des Ambassadeurs, Stage-Festival DARC, DARC au pays,
- **lecture** : opération Escapages,
- **archives** : Expositions « Les enfants dans une guerre de trente ans 1914-1945 » et « L'esprit du Grand Siècle »,
- **sport** : Opération Savoir Nager à la Plaine Départementale des Sports et visite du secrétaire d'État chargé des Sports, Tour de l'Indre des Sports, Nagez Grandeur Nature, Fête du Sport, cérémonie de remise des 36 d'Or aux sportifs du département.



Finances départementales : Rapport financier 2015

Le Département de l'Indre a choisi la voie du soutien de ses acteurs locaux, associations, communes et entrepreneurs, qui constituent les forces vives de notre tissu économique pour renforcer l'attractivité de notre territoire. L'engagement auprès des familles et des plus fragilisés, la politique en faveur de la jeunesse, du sport, de la culture, de l'environnement, du haut-débit et de la vie associative, sont autant de liens qui constituent les valeurs que nous pratiquons et défendons au quotidien. C'est avec constance, énergie, et exigence que nos actions ont été menées pour améliorer toujours d'avantage la qualité de vie de nos concitoyens. Grâce à une gestion budgétaire à la fois saine et volontariste et malgré des moyens financiers de plus en plus contraints, le Département de l'Indre continue à remplir ses missions de manière durable et efficace afin de préserver les politiques publiques déployées au bénéfice des habitants de l'Indre.



Les chiffres du compte administratif 2015

En 2015, conformément aux engagements pris à l'égard de ses habitants, le Département a exécuté son budget à hauteur de 86,26 % avec 235.421.493 € de dépenses réelles dont 191.651.772 € en fonctionnement et 43.769.721 € en investissement. Le taux d'exécution démontre que les prévisions budgétaires continuent à être estimées

au mieux des besoins recensés.

Dans un contexte budgétaire contraint, le Département de l'Indre est parvenu à maîtriser son budget de fonctionnement tout en poursuivant ses investissements afin de contribuer à la dynamisation de son territoire.

Le montant des recettes réelles atteint 270.549.265 €, dont 222.747.067 € en fonctionnement et 47.802.198 € en investissement. Les titres émis en section de fonction-

nement sont en diminution de 2,6 M€ par rapport à 2014, avec un taux d'exécution de plus de 98 % vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions faites au budget.

Tous budgets confondus (budget principal et budget annexe du Laboratoire d'analyses), 25 318 mandats ont été réalisés, 11 628 titres de recettes ont été émis, près de 700 virements de crédits ont été saisis, et 11 régies suivies.

>1 La structure des ressources 2015

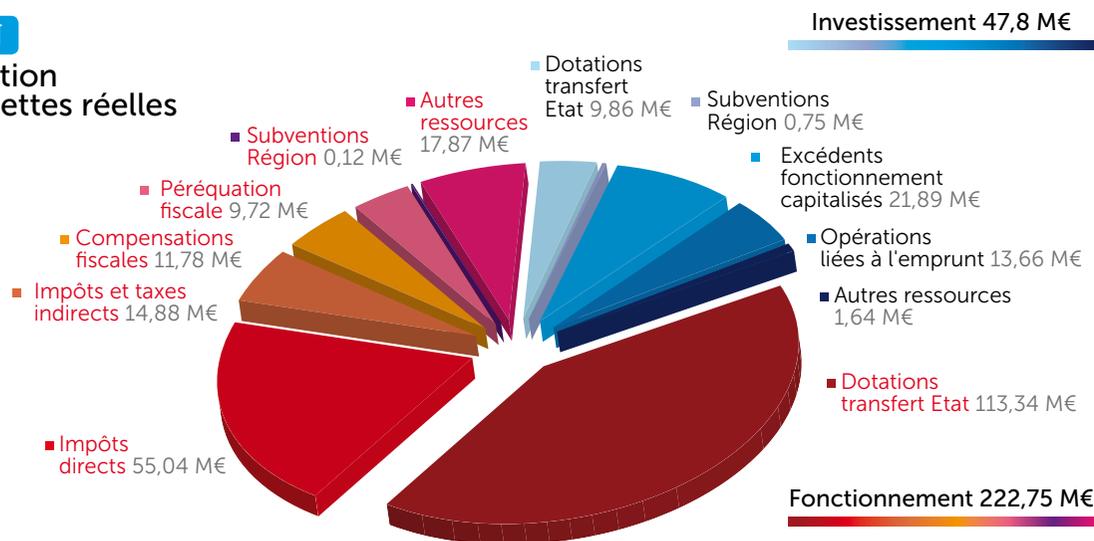
Le montant des recettes réelles atteint 270 549 265 € dont 222 747 067 € en fonctionnement et 47 802 198 € en investissement.

En 2015, la baisse de l'encaissement des produits de droits de mutation s'est poursuivie.

De nouveau en 2015, la baisse des dotations décidée par l'Etat dans le cadre du Pacte de Stabilité a pesé sur le budget de notre collectivité. Ainsi, le Département de l'Indre a constaté sur l'exercice 2015, une perte de 3,5 M€ au titre de la DGF.

GRAPH

Répartition des recettes réelles



>2 L'absence de recours au levier fiscal

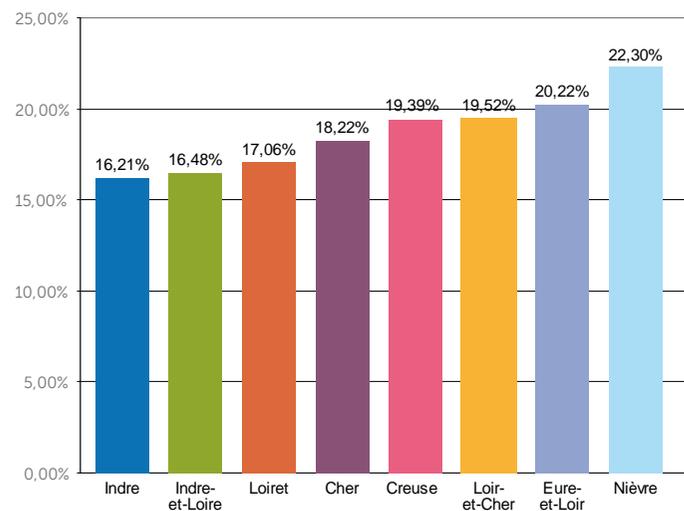
Dans un souci de justice fiscale, Le Département de l'Indre, a décidé de ne pas faire supporter l'augmentation des charges liées à la solidarité nationale sur le contribuable local.

Ainsi, en 2015, le Département n'a pas modifié le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui est resté, pour la 12^{ème} année consécutive, stable à 16,21 %.

Il a, comme en 2014, choisi de ne pas augmenter le taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO - droits dus par l'acquéreur lors d'une transaction immobilière).

Variation des taux de foncier bâti de 2003 à 2015							
Indre	Eure-et-Loir	Loir-et-Cher	Loiret	Creuse	Indre-et-Loire	Nièvre	Cher
0 %	8,55 %	21,85 %	28,24 %	32,70 %	35,55 %	37,53 %	44,42 %

L'Indre, avec un taux de 16,21%, demeure parmi les départements ayant une des pressions fiscales les plus faibles.



CHIFFRES CLÉS

235 421 493€

de dépenses en faveur des Indriens en 2015

25 318

mandats réalisés en 2015

11 628

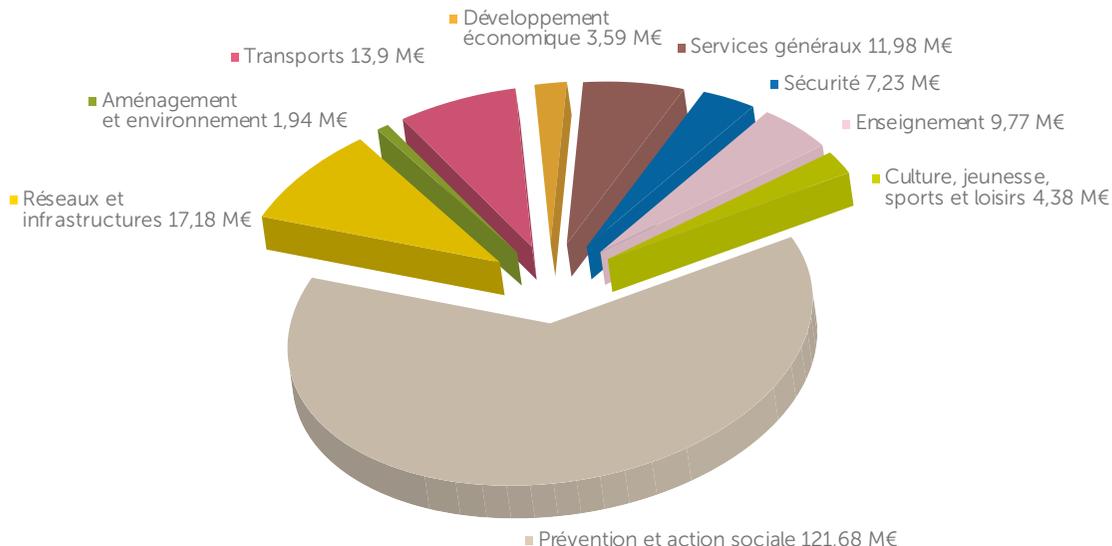
titres de recettes émis en 2015

>3 La maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré la hausse des charges de solidarité

En dépit de l'augmentation des dépenses de solidarité, la volonté d'une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement est atteinte avec une diminution de 0,27 % par rapport à 2014. La répartition des dépenses est structurée par les compétences obligatoires qu'assume le Département : 63,5% des dépenses répondent aux besoins croissants de la population à travers en particulier la prise en charge des trois allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH). Le travail de rationalisation des dépenses entrepris depuis plusieurs années se poursuit pour faire face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, imputable à la demande sociale croissante surtout en matière de RSA, découlant d'un taux de chômage en constante hausse.

GRAPH

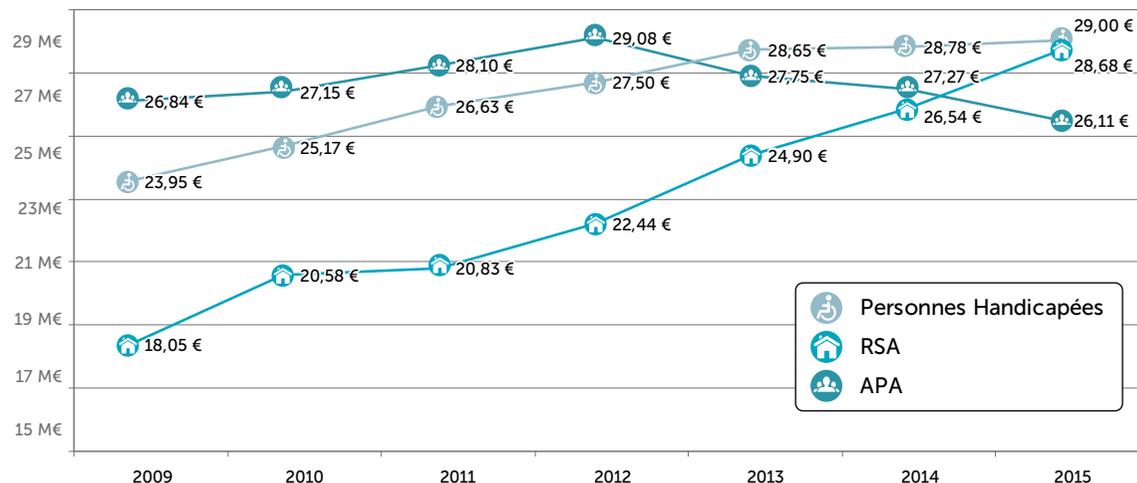
Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement



Le Département a dépensé près de 121,7 M€ pour remplir son rôle incontournable dans la protection des populations. Ce secteur demeure plus que jamais fondamental pour accompagner et soutenir les personnes âgées, les personnes handicapées et en difficulté mais aussi pour agir en faveur de l'aide sociale à l'enfance. On constate en 2015 une explosion des dépenses relatives au RSA avec un reste à charge en constante augmentation (11,6 M€ en 2015 contre 9,4 M€ en 2014).

GRAPH

Évolution des allocations individuelles de solidarité



L'évolution des allocations individuelles de solidarité est structurée de la manière suivante :

>4 Les dépenses d'investissement : un effort d'équipement significatif

En 2015, le niveau des dépenses d'investissement a été ajusté au plus proche des possibilités financières tout en confirmant sa forte implication dans le secteur de l'enseignement, dans le tissu économique local, dans le soutien à l'équipement, à l'aménagement et à l'animation du territoire et dans le déploiement du très haut débit.

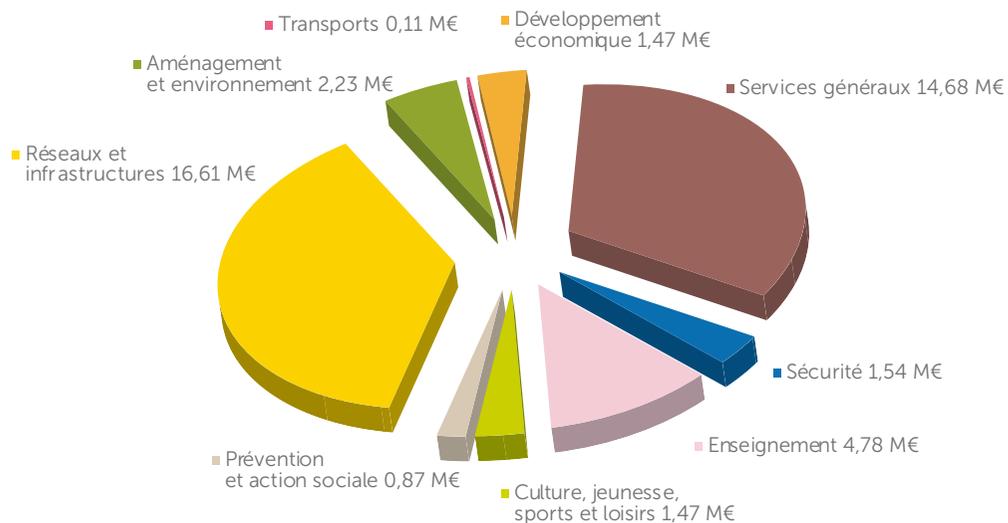
Les dépenses réelles atteignent 43 769 721 € avec un taux d'exécution de 65,22 %.

Le Département a poursuivi ses efforts d'équipement avec comme priorité le maintien et l'amélioration du niveau de service rendu aux Indriens.

D'autre part, il a également, malgré des contraintes budgétaires croissantes, adopté une politique volontariste en octroyant 6,3 M€ de subventions aux communes, en augmentation de près de 10 % par rapport à 2014, confortant l'équipement, le développement et l'aménagement de notre territoire.

GRAPH

Répartition des dépenses réelles d'Investissement



>5 Le financement des dépenses investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent, en 2015, à 34 276 549 € (hors remboursement temporaire d'emprunt), en baisse de 8,7 % par rapport à 2014.

Cette diminution s'explique essentiellement par le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2014 (résultat excédentaire de la section de fonctionnement affecté par l'Assemblée Délibérante au financement de la section d'investissement) plus faible que celui de l'année précédente.

L'autofinancement (ou épargne brute) correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève, en 2015, à 31 M€, permettant de faire face au remboursement de la dette en capital (pour moins de 565.000 €) et de financer une partie des dépenses d'investissement.

Soucieux de réduire le recours à l'endettement pour le financement de ses investissements afin de limiter les charges de remboursement à venir, le Département n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2015. L'encours de dette au 31 décembre 2015 s'établit à 13,1 M€, montant qui permet de conserver un très bon niveau de solvabilité financière du Département mesurée par une capacité de désendettement de 5 mois.

En 2015, l'Indre reste l'un des Départements les moins endettés de France avec un stock de dette de 55,5 € par habitant.

>6 Le maintien de ratios financiers équilibrés (ratios légaux 2015)

L'article 16 de la loi du 6 février 1992 dite «loi ATR» et son décret d'application du 27 mars 1993 font obligation aux Départements de publier en annexe de leurs documents budgétaires une série de ratios de gestion.

DOC

Les ratios «loi ATR»

	Intitulé	Signification	Valeur CA 2015
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population *	Mesure du niveau du service rendu et des charges récurrentes	809,24
2	Produit des impositions directes / population	Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable départemental	233,25
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	Mesure des moyens financiers récurrents	944,02
4	Dépenses d'équipement brut / population	Mesure l'effort d'équipement	129,71
5	Encours de dette / population	Mesure l'ampleur de l'endettement	55,51
6	DGF / population	Mesure de la principale des dotations de l'Etat versées aux départements	217,40
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Mesure relative des charges de personnel	22,07 %
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement	91,86 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget	13,74 %
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	Mesure volumétrique de l'endettement	5,88 %

* population totale issue du décret du 27/12/2014 : 235 956 habitants



rapport d'activité 2015

Département de l'Indre - Hôtel du Département - Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 CHÂTEAUROUX CEDEX • Tél. : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - Courriel : contact@indre.fr • Ce rapport est disponible sur www.indre.fr • **Directeur de la publication** : Serge DESCOUT, Président du Conseil départemental de l'Indre • **Rédaction en chef** : Thierry Pichon / Direction du Cabinet • **Rédaction** : Les Services du Département / Direction de la Communication • **Illustration de couverture** : Fotolia / DirCom36 • **Crédits photos** : Archives départementales de l'Indre, Direction de la Communication, M. Jamoneau, V. Cantero, CCMontmorillonais, HVI, N. Guillet / Com'envie, iStock, CAP7Média, Fotolia, SATESE de l'Indre (SGS Multilab), ADEI, AntonyBelgarde, TuttiFrutti, Laboratoire Départemental d'Analyses • **Illustrations/cartes** : DirCom36 • **Maquette et mise en page** : DirCom36 • **Impression** : Centri'Imprim sur papier PEFC • **Tirage** : 2 000 ex. • **Parution** : juin 2016.

